



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Master of Science in Geography

Diversité morphologique dans la ville contemporaine Atouts et limites des formes "non conventionnelles", l'ensemble locatif des "Schtroumpfs" (GE)

Stéphanie de Roguin

Sous la direction du Prof. Antonio Da Cunha
Sous l'expertise de Laurent Matthey



Source : S. de Roguin

Maîtrise universitaire ès sciences en géographie | Janvier - 2009

Institut de géographie, Université de Lausanne | www.unil.ch/igul

**« Si quelqu'un rêve seul, ce n'est qu'un rêve.
Si plusieurs personnes rêvent ensemble, c'est le début d'une réalité. »**

F. Hundertwasser

Résumé

La ville contemporaine présente une étonnante diversité : brassage de population, de cultures, de modes et rythmes de vie, de besoins et envies. Pour y répondre, il semble que le milieu bâti lui-même doive présenter une certaine hétérogénéité.

Début des années '80, après une longue période de lutte pour préserver son caractère populaire contre des projets de *tabula rasa* prévus par les autorités, le quartier des Grottes à Genève voit s'ériger un ensemble locatif au caractère passablement singulier. Il sera baptisé « les Schtroumpfs » par ses propres habitants. Cet îlot urbain à l'aspect atypique permet de nous interroger sur les limites de la diversité des formes urbaines. Jusqu'où la liberté créatrice de l'architecte peut-elle aller ? Si son œuvre déplaît, elle risque d'être marginalisée, engendrant des conséquences sociales et territoriales.

Une telle hétérogénéité répond-t-elle vraiment à la demande d'une part de la population de pouvoir disposer d'une alternative à la norme dominante ? Quels sont alors les arguments des habitants des *Schtroumpfs* ? Sont-ils satisfaits de leur lieu de vie ? Que leur apporte de plus la singularité du lieu ? Quelles étaient leurs attentes au moment de leur installation ? Cet exemple concret permettra de tirer des leçons sur le sens et la légitimité de telles réalisations qui participent à la diversité morphologique de la ville.

Mots-clés

Bien-être, diversité morphologique, ensemble locatif des *Schtroumpfs*, formes urbaines « non conventionnelles », habitat, logiques de ségrégation, renforcement identitaire, satisfaction résidentielle.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement les quelques personnes qui m'ont aidé à l'élaboration de ce travail de mémoire :

- le Prof. Antonio Da Cunha, pour le partage de ses connaissances et les intéressantes discussions que nous avons eues.
- Laurent Matthey, pour sa grande disponibilité, ses conseils pratiques et sa gentillesse.
- les habitants des *Schtroumpfs* qui ont accepté de prendre le temps de participer à cette modeste enquête,
- avec une pensée particulière à Mme J. Rossier pour sa grande connaissance de l'ensemble locatif et du quartier, sa gentillesse et surtout pour avoir organisé spontanément une discussion avec M. Luisoni, rencontre passionnante.
- M. Emilio Luisoni lui-même, pour ses souvenirs, son humilité et sa vision du monde édifiante.
- M. Michel Vincent, pour l'apport de précisions techniques et son regard de professionnel de l'espace.
- enfin ma mère et ma sœur Valérie, pour leur soutien et leurs encouragements.

TABLE DES MATIERES

I. PROBLEMATIQUE	7
1. Introduction	7
2. Enjeux, questionnements et hypothèses	8
3. Présentation du terrain d'étude	12
4. Méthodologie	15
4.1. <i>Organisation du travail et méthodes</i>	15
4.2. <i>Echelles et niveaux de réflexion</i>	16
II. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL	17
1. Le pourquoi de la diversité morphologique	18
1.1. <i>La notion de morphologie urbaine</i>	18
1.2. <i>Standardisation vs. diversité morphologique</i>	20
<i>Respect du passé et innovation</i>	20
<i>Du chaos à la cohérence</i>	22
1.3. Le renouvellement de la question par l'urbanisme durable	23
<i>L'urbanisme durable, définition, origines et champs d'action</i>	23
<i>Diversité urbaine et notion d'hétérogénéité</i>	25
2. Qualité de l'habitat et satisfaction des besoins	27
2.1. <i>Le sens de l'habitat</i>	27
2.2. <i>Satisfaction résidentielle, qualité de vie et bien-être</i>	29
2.3. <i>Les influences du lieu, l'apport de la psychologie environnementale</i>	32
2.4. <i>Prise en compte de l'habitant par les professionnels de l'espace</i>	34
3. Distinction et bien-être, le besoin d'avoir son « petit monde » ?	35
3.1. <i>Une tendance à l'individualisme</i>	35
3.2. <i>En quête de renforcement identitaire</i>	37
3.3. <i>Individualismes et identités, l'adaptation du territoire</i>	39
<i>Une dynamique contradictoire</i>	39
<i>« Entre-soi » et mise à distance de l'Autre</i>	40
III. ETUDE DE CAS	42
1. Méthodologie	42
1.1. <i>Présentation de la démarche</i>	42
1.2. <i>Présentation du questionnaire</i>	44
1.3. <i>Présentation de l'entretien</i>	45

2. Contextes historique et social du terrain d'étude	46
2.1. <i>Un projet à l'origine mouvementée et rebelle</i>	46
2.2. <i>Démarche, déroulement du projet et réactions</i>	48
2.3. <i>Une association de quartier, pré en bulle</i>	50
3. Entretiens	51
3.1. <i>Présentation des participants à l'étude</i>	51
3.2. <i>Résultats</i>	52
3.2.1. <i>Satisfaction résidentielle</i>	52
3.2.2. <i>Attentes, réalités et perceptions</i>	56
<i>Choix résidentiel et attentes avant l'installation</i>	56
<i>Appréciation actuelle de l'ensemble locatif</i>	58
<i>Relations avec l'extérieur et intégration à l'existant</i>	60
4. <i>Commentaire</i>	63
4.1. <i>Rappel des hypothèses de recherche</i>	63
4.2. <i>Analyse et interprétations</i>	64
<i>Satisfaction et comportements dans le terrain d'étude</i>	64
<i>Les Schtroumpfs, un singularisme à l'échelle de la ville</i>	75
<i>Leçons de l'étude de cas pour une réflexion globale</i>	77
<i>Limites de la diversité</i>	79
4.3. <i>Synthèse des résultats</i>	82
IV. CONCLUSIONS	83
1. Synthèse générale	83
2. Perspectives	84
3. Conclusion finale	86
V. REFERENCES	87
1. Références bibliographiques	87
2. Références Internet	91
VI. ANNEXES	92
1. Table des figures	92
2. Questionnaire de satisfaction résidentielle	93
3. Questionnaire pour entretien approfondi	95

I. PROBLEMATIQUE

1. Introduction

La ville contemporaine a connu de profondes mutations en quelques décennies. Elle a su s'adapter à l'arrivée massive de population, à l'apparition de nouvelles technologies, de nouveaux modes et rythmes de vie. Considérée aujourd'hui comme un ensemble en perpétuelle évolution, mouvante, bouillonnante, la ville est riche de sa diversité.

L'urbanisme durable, nouveau paradigme émergent, s'interroge sur les formes de la ville. Comment organiser le tissu urbain pour qu'il soit à la fois respectueux de l'environnement, favorisant le lien social et économiquement viable ? La ville historique, traditionnelle est devenue agglomération, métropole. On parle de densification, de polycentrisme, de mixité fonctionnelle comme formes idéales d'organisation spatiale, permettant notamment de lutter contre l'étalement urbain. Mais qu'en est-il des configurations du bâti, celles qui dessinent le paysage urbain, entourant le citadin dans ses activités et déplacements quotidiens ? Quelles formes seraient les plus adaptées à répondre aux besoins de la société contemporaine ?

La garantie d'une certaine diversité morphologique semble être une nécessité dans la ville contemporaine. Pour sa propre population, elle est signe de dynamisme, de pluralité, permet l'étonnement, une offre riche en possibilités. Pour l'extérieur, ses spécificités l'amènent à se distinguer des autres villes, un fait non négligeable à l'heure de la mondialisation, compétitivité économique sans merci où l'image du lieu a un rôle primordial. (Jacobs, 1998 : 252).

2. Enjeux, questionnements et hypothèses

Dès la révolution industrielle, le phénomène d'urbanisation prend de l'ampleur. Les villes doivent faire face à de massives arrivées de population. Pour loger ces nouveaux citadins, on construit rapidement et en grand nombre. On va souvent au plus simple, au moins cher : des blocs de béton sans trop de fioritures, parfois alignés de façon bien régulière. La grande ville en devient monotone : impersonnelle, grise, froide. Pour contrer ce mal, certains pensent qu'il faut oser l'hétérogénéité, l'étonnement, la surprise. Car « *en même temps que la ville moderne demande de la continuité, elle procure aussi un grand plaisir grâce au contraste et à la spécialisation des caractères individuels.* » (Lynch, 1977 : 128).

Au début des années 60, la ville de Genève mène une profonde réflexion sur le réaménagement de certains de ses secteurs. Le quartier des Grottes, qui présente un caractère marginal et populaire qui ne plaît pas à tout le monde, en est une. C'est alors que s'y entame une longue période de lutte, qui voit s'affronter d'un côté les autorités et leur projet de *tabula rasa* et de l'autre, les habitants avec la revendication de conserver le cachet populaire du quartier auquel ils sont attachés. Christian Hunziker, un architecte passablement avant-gardiste, est finalement mandaté par la Ville avec quelques collaborateurs pour élaborer un projet de grand complexe locatif. Convaincu des faiblesses et de l'appauvrissement provoqués par le modernisme et la standardisation, il propose un ensemble de réalisations singulières, baptisées après coup « *les Schtroumpfs* » par ses propres habitants, en référence aux maisons tout en courbes et en couleurs des petits personnages de bande dessinée.

Les réactions de la population et d'une partie des autorités sont virulentes pendant la réalisation du complexe, mais les immeubles une fois terminés

attirent la curiosité et la sympathie du public. Aujourd'hui, s'ils restent un particularisme, ils se sont fondus dans le bâti environnant. Quoi qu'il en soit, cet exemple permet de s'interroger sur les formes « non conventionnelles » de la ville.

Quels sont les apports d'une telle réalisation, à l'échelle de l'agglomération genevoise et à celle de l'îlot même ? Et quelles en sont les limites ? Cette singularité apporte-t-elle au bâti existant une certaine dynamique, met-elle en valeur ce qui l'entoure ? Est-elle au contraire perçue comme une anomalie, un intrus dans le paysage ?

Et à ses habitants, qu'offre de plus ce lieu au caractère atypique ? Un attachement émotionnel ? Un point de repère dans le tissu urbain, constitutif de leur identité ? Un espace porteur de valeurs particulières, que l'on pourrait partager avec ses voisins ? Une manière de se distinguer « de la masse », et de lutter ainsi contre le prétendu anonymat ambiant lié à la ville contemporaine ? Car en « *cherchant désespérément sa propre identité, l'homme refuse les conceptions monolithiques et les modèles de comportement unitaires* » (Zevi : 7). L'individualisme caractéristique de la société contemporaine influe sur les modes de vie et la façon d'occuper le territoire. Une certaine diversité des formes – et dans notre cas des modes d'habiter – en tant qu'offre diversifiée semble dès lors nécessaire pour satisfaire aux besoins et désirs de chacun.

Le fil conducteur de ce travail consiste à légitimer l'hétérogénéité morphologique de la ville contemporaine comme réponse à la pluralité des besoins et désirs individuels, reflet de la diversité de la population urbaine elle-même. L'ensemble locatif des *Schtroumpfs* tient lieu d'exemple à cette réflexion, car il offre une proposition claire d'un cadre de vie sortant de la norme observée dans le reste de la ville.

Cet exemple de cas ciblé permettra de nous interroger sur ce qu'un tel singularisme apporte à l'habitant. En est-il satisfait, en regard de ses attentes initiales ? Quelle en est l'influence sur sa vie de tous les jours, sur son bien-être, sa relation au territoire et à l'Autre ? Cela revient aussi à se demander s'il répond véritablement à la demande de la population. En d'autres termes, que recherche un individu en venant s'installer dans un lieu atypique ? Ce questionnement spécifique se fera donc à une échelle bien plus restreinte, celle du groupement locatif, qui nous permettra de mener une étude de cas. Le travail sera principalement basé sur l'aspect *interne* du terrain d'étude, mais tiendra également compte, selon les besoins, de son rôle à une échelle plus large. Ceci afin d'en déduire sa raison d'être dans le tissu urbain. Car cette réflexion s'insère dans un questionnement plus général, celui des limites de ces formes non conventionnelles, et finalement de la diversité morphologique elle-même. En effet, jusqu'où peut aller la liberté créatrice de l'urbaniste ou de l'architecte sans que son œuvre ne soit marginalisée, engendrant des conséquences sociales et territoriales ?

Ce que nous envisageons de démontrer se résume en deux points :

Premièrement, un habitat à caractère atypique répond à la demande d'une part de la population urbaine de se distinguer de la « masse ». Une idée secondaire découlant de cette première proposition est que l'individu qui cherche à s'installer dans un tel lieu est également à la recherche d'une forme d'« entre-soi », d'un voisinage qui porte des valeurs et attentes similaires aux siennes. La volonté de distinction reposerait donc sur l'idée de renforcer sa propre identité, mais également le « vivre ensemble » avec des individus revendiquant eux-mêmes leur différence. L'espace en question pourrait alors devenir porteur de valeurs communes partagées par ses habitants.

Deuxièmement, nous estimons que le fait d'habiter un logement à caractère singulier serait particulièrement satisfaisant pour l'habitant. Un certain niveau de bien-être y serait garanti, la singularité de l'ensemble locatif étant ressentie par l'individu comme un privilège. Le caractère atypique du lieu serait générateur d'un sentiment de fierté ou d'attachement émotionnel particulièrement fort. On suppose également que l'habitant s'attende à trouver dans ce lieu particulier un cadre de vie qui lui corresponde.

Par souci de clarté, voici reformulées les deux hypothèses principales ainsi que leurs développements respectifs.

Hypothèse 1 : Une habitation « non conventionnelle » répond au besoin de distinction et de différenciation d'une certaine part de la population urbaine.

1a) Le citoyen contemporain a besoin de renforcer sa propre identité et de se constituer des points de repère solides dans une société mouvante.

1b) Les individus qui cherchent une alternative à la voie la plus conventionnelle souhaitent également partager une forme d'identité collective. Ils ont tendance à se regrouper entre eux, étant à la recherche d'individus portant des attentes et valeurs similaires.

Hypothèse 2 : La satisfaction résidentielle et le bien-être sont particulièrement marqués dans une réalisation à caractère atypique.

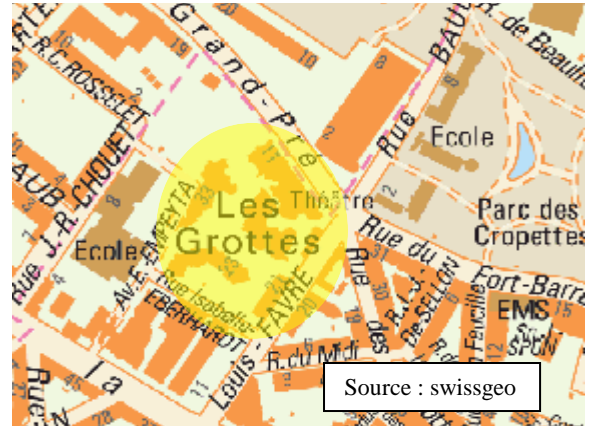
2a) Les habitants se sentent privilégiés, fiers ou fortement attachés à leur lieu de vie de par cette singularité. De ces sentiments découle un certain sentiment de bien-être.

2b) Les habitants sont satisfaits de leur lieu de vie parce qu'ils s'attendaient à y trouver un cadre de vie qui leur corresponde.

3. Présentation du terrain d'étude

On associe généralement l'ensemble des *Schtroumpfs* au quartier des Grottes, mais il se situerait plus exactement « à cheval sur les quartiers des Grottes, du Grand-Pré et de la Servette. » (Syfuss, 1991 : 92). Il est délimité par les rues du Grand-Pré, Louis-Favre, I.-Eberhardt et E.-Empeyta. Non loin de la principale gare ferroviaire, le complexe locatif est véritablement au centre de l'agglomération genevoise.

Fig.1 : localisation du terrain d'étude



Formé de trois immeubles locatifs comprenant en tout dix allées, ainsi qu'un quatrième bâtiment à la vocation de centre artisanal, l'ensemble compte 173 appartements et 3'300 m² de surface commerciale. Les immeubles sont propriété de la Gérance Immobilière Municipale (GIM). La majorité des logements est subventionnée, à l'exception des attiques qui sont en loyer libre. A noter une différence de « génération » entre les différents immeubles. Le premier, côté I.-Eberhardt, a été construit sous la direction d'Hunziker lui-même. Certainement le plus caractéristique, il dispose d'appartements de relativement petite taille, et, aux dires des habitants, de caractère plus « farfelu » que les immeubles de seconde génération. Les appartements des trois autres immeubles, quant à eux, profitent de surfaces habitables bien plus confortables (plus de 75m² pour un 3 pièces !) et sont donc moins sujets aux légendaires casse-tête relatifs à l'ameublement.

L'îlot des *Schtroumpfs* est structuré par une large zone piétonne parsemée d'arbres et de quelques éléments de mobilier urbain (bancs en bois, éclairage public, marches d'escalier). Le sol lui-même n'est pas homogène, fait tantôt de goudron, tantôt de gravier ou encore de terre battue.

L'îlot comprend de nombreux services et commerces, avec une large part au social : *Ensemble*, un centre pour la petite enfance, la crèche *La grotte bleue*, un espace de vie pour aînés – *la Palette*, un foyer de jour pour personnes âgées, le siège de *Vacances nouvelles* (camps de vacances pour enfants et jeunes handicapés), ainsi que l'école primaire des Grottes juste un peu plus haut. On y trouve également le théâtre Para-Surbeck, une galerie d'art, un restaurant thaïlandais, une menuiserie, une entreprise de peinture et papiers peints, plusieurs cabinets médicaux, une pharmacie, un institut de beauté et un salon de coiffure. Un petit magasin d'alimentation se trouve également juste à la sortie de l'îlot. Les habitants peuvent donc bénéficier d'une assez vaste offre de commerces et services dans l'ensemble même.

Quant à la vie associative, elle n'est pas en reste. L'association *Pré-en-bulle* principalement propose de nombreuses activités à la population tout au long de l'année. Elle n'est cependant pas basée aux *Schtroumpfs* même, mais profite à tout le secteur Grottes – Cropettes – Montbrillant. D'autres organismes promeuvent la vie de quartier, tels que l'ACAG (Association des commerçants et artisans des Grottes), l'UAC Grottes (Unité d'Action Communautaire – filiale du service social de la Ville), ainsi que la maison de quartier *la Maison verte*. Ceux-ci agissent également sur l'ensemble du quartier des Grottes, voire des quartiers environnants.

Enfin, afin de rendre compte du caractère singulier de l'ensemble des *Schtroumpfs*, voici quelques photos de l'ensemble locatif :

Fig. 3 Façade de l'immeuble A



Fig. 2 Détails de l'immeuble A



Fig. 4 Immeuble B et espace communautaire



Fig. 5 Vue de la cour intérieure



Source : S. de Roguin

4. Méthodologie

4.1. Organisation du travail et méthodes

Passée la partie introductive permettant de poser le cadre, d'énoncer les enjeux, questionnements et ébauches de réponses, le travail s'organise ainsi :

La première partie consiste en un cadre théorique et conceptuel, qui vise à définir les différentes notions utilisées tout au long de ce travail et de les mettre en relation les unes avec les autres afin d'aboutir à un raisonnement cohérent. Ce cadre théorique est issu de la synthèse de nombreuses contributions de la littérature scientifique.

Deuxième étape, la réalisation d'une étude de terrain qui puisse illustrer notre problématique et donner ainsi des éléments de réponse aux questionnements que nous nous posons. Il s'agira d'abord de « poser le décor » en examinant le contexte spatial, historique et social de l'ensemble locatif des *Schtroumpfs*, puis d'aller à la rencontre des principaux usagers du lieu, à savoir les habitants. Cette partie reposera donc dans un premier temps sur de l'analyse documentaire liée à l'histoire du quartier et à la réalisation du complexe locatif, puis sur une série d'entretiens avec la population. Il s'agira ensuite d'analyser, interpréter et commenter les résultats obtenus, en s'appuyant sur certaines idées retenues dans le cadre conceptuel. Cette réalité du terrain nous permettra finalement la confirmation ou l'infirmité des hypothèses énoncées en début de recherche. Ce sera également l'occasion de développer un certain nombre de conclusions sur la question de la diversité morphologique en ville, et, enfin, de proposer quelques pistes dans le but de poursuivre la réflexion.

4.2. Echelles et niveaux de réflexion

Au vu des questionnements exposés, nous avons à faire à deux échelles spatiales : le local et le global (respectivement les *Schtroumpfs* et l'agglomération dans son ensemble). La réflexion principale se fera à l'échelle locale, c'est-à-dire à l'*interne* de notre terrain d'étude. Et comme nous l'avons vu, notre problématique s'inscrit dans un questionnement plus général qui demande à considérer aussi l'ensemble locatif et sa relation à son environnement proche.

Nous allons de plus tenir compte de trois *niveaux logiques* pour observer la relation de l'habitant à son cadre bâti : le fonctionnel, le social et le sensible. Repris de chez Amphoux, ces trois éléments seraient primordiaux dans la formation de la ville, constituant trois composantes à « *hybrider* » afin de « *générer de la complexité* ». (Amphoux, 2001 : 2).

Ces différentes variables et les combinaisons qui en découlent seront nécessaires à la réflexion générale du travail. En effet, pour répondre à la question des atouts et limites de formes « non conventionnelles » dans le tissu urbain et avoir une vision complète du problème, nous devons nous pencher sur les propriétés du cadre bâti (fonctionnalité), l'influence de ce cadre bâti sur les individus (sensibilité), ainsi que les relations entre individus dans ce même cadre bâti (sociabilité).

II. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

L'intérêt de constituer un cadre théorique est de rassembler les grandes idées et concepts répondant aux différents éléments présents dans notre problématique. Cette partie nous permettra d'aboutir à un raisonnement cohérent et de donner ainsi une base solide à la réflexion qui suit.

La démarche consiste à partir des formes de la ville, du cadre spatial et matériel, pour passer ensuite à l'être humain, à sa relation au cadre bâti et d'aboutir enfin aux relations sociales ou éventuels rapports de force qui s'instaurent selon les caractéristiques d'un espace donné. Nous allons nous interroger sur les notions de morphologie urbaine, de diversité morphologique, étudier leur légitimité à l'heure actuelle. Il nous faudra ensuite réduire notre échelle pour passer à celle du logement et de l'habitat, traiter des notions de satisfaction résidentielle, de qualité de vie et de bien-être. Nous nous pencherons finalement entièrement sur l'Homme, tentant de définir et d'analyser les tendances actuelles de comportements individuel et sociétal sur le territoire urbain, leurs répercussions observables sur un espace donné.

Le cadre théorique comprend donc trois sous-chapitres, passant du matériel à l'immatériel, du milieu bâti à l'être humain, des caractéristiques d'un lieu à son appréciation et à son usage.

1. Le pourquoi de la diversité morphologique

En proposant d'emblée l'idée qu'une certaine diversité des formes urbaines est nécessaire, pour sa propre image et pour ses habitants, nous allons devoir considérer plusieurs éléments pour justifier la pertinence de cette proposition en regard du contexte actuel. Cette première partie du cadre théorique se penche plus particulièrement sur la structure matérielle de la ville elle-même, les propriétés et formes de l'urbain, les débats qui y sont liés.

1.1. La notion de morphologie urbaine

La morphologie urbaine peut être définie comme l'étude des formes de la ville. Elle constitue un élément important dans la réflexion actuelle sur l'urbain.

Pour Feltz, la forme urbaine n'a pourtant pendant longtemps pas constitué de véritable objet de connaissance scientifique. Cette difficulté de la notion à s'imposer s'explique selon lui par « *l'hégémonie de la pensée fonctionnaliste (...) en d'autres termes, la primauté de l'"économique" dans le fonctionnement urbain* ». (Ritchot, Feltz, 1985 : 12). C'est au moment où l'on commence à réfléchir en termes de patrimoine que la notion de forme prend véritablement sens dans le contexte urbain. Dès lors, les professionnels de l'espace mettent l'accent sur les dynamiques sociales des phénomènes d'urbanisation ou d'agglomération, « *identifiant la ville à la fois comme enjeu de politiques, comme espace d'appropriation et de mode de vie spécifique.* » (idem : 15). On commence alors à considérer l'urbain comme une forme spatiale liée aux processus sociaux qui s'y déroulent.

Le champ de la morphologie urbaine comprend une première dimension, liée à l'organisation spatiale de l'agglomération dans son ensemble – on parle de *macroformes* –, mais s'intéresse également à l'aspect interne de la ville, à l'agencement des différents éléments bâtis et non-bâtis entre eux, au paysage urbain, à l'harmonie visuelle. Selon Feltz toujours, cette seconde forme « *concrète, matérielle et architecturale de la ville* » est pourtant encore considérée comme « *un terrain scientifique dangereux que le caractère insatisfaisant des propositions sémiotiques n'a pas contribué à rasséréner* ». (idem : 16). Cette réflexion serait plus de l'ordre du symbolique, du sensible.

A. Lévy souligne justement la récente tendance à mener « *de nouvelles explorations (...) sur de nouveaux aspects* », tels que les ambiances et l'espace sensible. Pour lui, la discipline reste malgré cette adaptation à des problématiques nouvelles une « *préoccupation souvent patrimoniale, conservatrice, normative* ». (Lévy, 2005 : 26). Il faut selon lui désormais s'orienter vers une autre définition de la forme urbaine, « *en partant de la reconnaissance de sa complexité* ». (idem : 30).

Pour Allain, « *les mouvements de construction portés par l'économie passent souvent par le filtre de l'utopie* ». (Allain, 2004 : 33). Les acteurs du cadre bâti porteraient une certaine idée de la ville et de l'architecture, qu'ils souhaiteraient reproduire. Cette image ferait partie des « *schèmes inconscients qui structurent toutes les sociétés* ». (ibid.) Les formes de la ville et la perception que les individus en ont seraient donc en perpétuelle évolution, répondant au contexte et aux exigences de leur époque.

1.2. Standardisation vs. diversité morphologique

Rechercher à légitimer la diversité morphologique ne peut se faire sans s'attaquer à ce vaste débat, qui ne trouvera probablement jamais d'aboutissement : standardisation contre hétérogénéité des formes. On peut en effet considérer que les professionnels de l'espace se partagent en deux camps : d'un côté les partisans de la sobriété, d'une certaine homogénéité du bâti et bien souvent, du respect du passé ; de l'autre, ceux qui souhaitent se défaire des normes en vigueur, proposant la différence, l'étonnement, l'asymétrie, le mélange des genres.

Respect du passé et innovation

Pour bon nombre de penseurs contemporains, le modernisme qui a prévalu dans nos sociétés occidentales pendant une bonne partie du 20^e siècle a clairement laissé ses traces sur nos territoires urbains. En 1933, à l'issue du 4^e congrès des CIAM (Congrès International d'Architecture Moderne), la charte d'Athènes est signée. Se proposant de « *pourvoir à ce que ses rédacteurs estiment être les besoins humains – air, soleil, verdure* » (Choay, 2006 : 25), la charte propose de nouveaux principes d'urbanisme, tels que le zonage répondant aux quatre fonctions principales que sont l'habiter, le travail, la circulation et les possibilités de loisirs. L'espace urbain ainsi organisé serait plus efficace ; l'objectif est alors de rendre la ville fonctionnelle. C'est aussi à cette époque que les premiers « grands ensembles » voient le jour. La logique est en bonne partie celle de la standardisation, celle de répéter une même forme en respectant la norme en vigueur. La principale critique qui a été faite à cette « *modernité à visée universelle* » (idem : 36) est sans doute son manque d'humanité et de chaleur. On parle de « machines à habiter » ou de « boîtes ». En réaction à ce courant de

pensée, de nombreux architectes cherchèrent ensuite à diversifier les formes, apporter de la couleur, valoriser les différences, varier les matériaux.

Mais comme une mode qui s'en va et revient, les tendances de l'urbanisme et de l'architecture évoluent, quitte à se contredire les unes aux autres. Alors que certains préfèrent prendre comme modèle les méthodes de périodes antérieures, d'autres cherchent à s'en détacher et tentent de trouver une façon de faire qui soit plus adaptée aux besoins actuels. Zevi considère que l'on doit aujourd'hui se dégager de règles et schémas rigides qui n'ont pas – ou plus – leur raison d'être, et de rendre une plus grande place à la liberté créatrice. « *En excluant les chefs-d'œuvre, on émascule le langage moderne : il ne reste que la médiocrité qui est toujours académique. Il faut donc suivre un processus inverse et tirer les règles des exceptions.* » (idem : 87). La tendance à se rattacher au passé serait alors passablement stérile, le manque d'audace émis par ces créateurs timides à l'origine d'un paysage urbain monotone.

La standardisation du début du siècle avait sans doute sa raison d'être à l'époque, la société a dans son ensemble a passablement évolué depuis. Comme toute discipline, l'urbanisme et l'architecture ont à s'adapter aux réalités d'un temps donné. En effet, « *les créations d'espace s'inscrivent dans un imaginaire social constitué des images diffuses et conventionnelles d'un temps et d'une période spécifique, creusets des espaces représentés et construits.* » (Clavel, 2002 : 49). Si la société contemporaine est caractérisée par le libre choix, la préférence donnée aux intérêts individuels, la pluralité des modes et des rythmes de vie, le cadre bâti semblerait devoir répondre à ces choix et situations différentes par une offre également diversifiée.

Du chaos à la cohérence

Alors que les partisans de la standardisation avancent comme argument la plus grande harmonie permise par une conception homogène et une disposition régulière du bâti, ses opposants considèrent qu'une trop grande unité visuelle est synonyme d'ennui. Von Meiss nous prévient : « *L'ordre géométrique régulier a parfois mauvaise presse. Dans le langage courant, on parle d'uniformité, de rigidité, de monotonie, d'inhumain.* » (Von Meiss, 1986 : 62). Et citant son contemporain Ulrich : « *Si jusqu'à présent, le désordre était néfaste à l'architecture, (...) il est maintenant le stimulant du bâtir.* » (ibid.). On assisterait alors pour certains à un véritable changement de mentalités, tandis que d'autres continueraient à prôner la droiture et la symétrie comme principes nécessaires au bon fonctionnement de la ville, sans doute hérités de mouvements hygiénistes réactualisés.

La question constituerait un débat sans fin. Il s'agirait finalement de trouver le bon équilibre entre deux « extrêmes » pour aboutir à un compromis satisfaisant. Le rôle de l'urbaniste consisterait principalement à assurer une certaine cohésion, structurelle et visuelle à l'ensemble de l'agglomération, laissant paraître à ses habitants un certain sentiment d'harmonie, tout en conservant et valorisant ses spécificités. Déjà il y a trente ans, Lynch considérait que « *même si ce n'est pas son seul rôle, le paysage urbain est quelque chose que l'on doit voir, dont on doit se souvenir et se délecter.* » (Lynch, 1977 : V). Pour lui, « *une image claire et détaillée* » de la région métropolitaine tout entière est une « *nécessité fondamentale pour l'avenir* », ajoutant que si elle peut être atteinte, « *elle fera progresser la qualité de vie en ville jusqu'à un niveau inédit.* » (idem : 140). L'image de la ville a son importance, tant pour ses propres habitants que pour l'extérieur. Pour qu'elle soit attrayante, à caractère dynamique, stimulant, il semble qu'elle se doive de présenter à la fois diversité et harmonie.

1.3. Le renouvellement de la question par l'urbanisme durable

Si le débat entre standardisation et diversité constitue un ancien objet de discorde entre partisans et opposants de l'un ou l'autre camp, nous allons à présent voir comment il s'inscrit dans le contexte actuel et ses enjeux.

L'urbanisme durable, définition, origines et champs d'action

Prenant en compte les leçons issues des erreurs du passé, la ville s'adapte tout en évoluant. « *Nouvelle matrice cognitive, plus que simple effet de mode, la "durabilité" annonce la nécessité d'une claire redéfinition de notre rapport à l'espace urbain, d'un nouveau "contrat urbain" relevant de trois volontés : remettre la ville en forme, retrouver l'échelle locale, donner du sens à la ville.* » (Da Cunha, Matthey et al., 2007 : 22).

L'urbanisme durable est considéré comme la réponse à une meilleure gestion environnementale, économique et sociale du milieu urbain. L'objectif de ce nouveau paradigme est également de faire de l'urbanisme un outil plus souple que les plans rigides imposés auparavant par les seules autorités. La ville est désormais considérée comme un ensemble en perpétuelle évolution ; son aménagement se fait par projet. Elle se doit d'être innovante et adaptable. (Bochet, 2005 : 70). Innovante pour être attractive dans la rude concurrence à l'échelle internationale, adaptable pour correspondre et satisfaire au mieux aux désirs et besoins de la population.

Le mouvement est notamment né des idées de C. Sitte et de son ouvrage « *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen*¹ » (1889), considéré encore aujourd'hui comme « *le passage obligé de toute réflexion sur la ville et son avenir* » (Sitte, 1996 : I). Sitte part du constat de la laideur de l'environnement urbain contemporain engendrée par la révolution industrielle. Il propose alors de repenser la ville par ses fondements artistiques, c'est-à-dire de se dégager des logiques du passé et de créer une « *nouvelle beauté urbaine* », à l'aide de règles communes d'organisation. Le modèle de la cité-jardin d'Howard par exemple en est aussi une inspiration. Le positionnement de l'urbanisme durable suivrait alors une démarche passablement plus culturaliste que progressiste. Ses principes se basent sur l'humanisation de l'espace urbain, la redécouverte de valeurs oubliées – plus saines que celles du progrès et de l'efficacité à tout prix.

Car finalement, si l'urbain a longtemps été un milieu caractérisé par l'anonymat et l'indifférence, il se veut aujourd'hui le plus viable possible, convivial, ouvert et apprécié. Emelianoff parle de « *redonner le goût de vivre en ville* » comme défi des urbanistes pour les années à venir. Cette démarche passe selon elle « *incontestablement à la fois par la recherche d'une nouvelle manière d'habiter mais aussi de faire société.* » (Da Cunha, Matthey, 2007 : 199)

¹ L'urbanisme selon ses fondements artistiques.

Diversité urbaine et notion d'hétérogénéité

Pour Fincher et Jacobs, la *différence* est la principale caractéristique de l'urbain : les villes sont à la fois différentes les unes des autres, elles comportent des différences sociales et de tout autre ordre. Selon ces auteurs, la gouvernance balance sans cesse entre célébrer, encourager la différence et la réguler, voire la réprimer. Mais « *Whatever the response, difference is undoubtedly a sustained feature of urban space.* » (Fincher, Jacobs, 1998 : 1).

La ville durable, en réaction à l'étalement urbain, se doit de penser en termes de densification. Mais de quelle manière qu'elle se fasse, elle a à « *viser une plus grande diversification fonctionnelle à l'échelle locale afin de créer un véritable " effet ville ".* » (Bochet, 2005 : 72). Il ne fait pas oublier que nous vivons à l'heure de la mondialisation. Les grandes métropoles du moins ont tendance à présenter les mêmes caractéristiques partout dans le monde, indépendamment des contextes culturel ou géographique. Dans ce contexte, la valorisation de ses spécificités et sa différence s'imposent. La diversité se ferait alors à la fois à l'échelle inter- et intra-urbaine, respectivement pour préserver son identité et afficher son caractère, et faire profiter à sa population d'une offre suffisamment riche pour satisfaire les envies et besoins de chacun.

Cette idée de diversité, d'hétérogénéité urbaine, s'illustre également par la notion de *mixité*, qui est beaucoup utilisée à l'heure actuelle. Si elle apparaît « *comme une notion dont l'usage est souvent repris sous la forme d'un mot d'ordre, c'est qu'elle serait un remède miracle, de connotation "light", quasi magique.* », ironise Baudin. (Baudin, 1999 : 1). Mixité sociale et fonctionnelle sont d'ailleurs souvent couplées. On peut dire que la mixité concrétise sur le territoire les idéaux ou objectifs de diversité, voulue, prévue par les plans d'urbanisme ou inscrite dans les politiques sociales des autorités. La mixité illustrerait alors la

problématique de la « *gestion du désordre qui fait l'urbanité d'un lieu, doublée de celle de la génération d'une " biodiversité " humaine qui assure, sans prétendre le déterminer, un équilibre minimal entre des populations ou des cultures éventuellement très contrastées.* » (Amphoux, 2001 : 6). Cette volonté de mélange de population ou d'activités semble être un idéal à l'époque actuelle, que l'on tente de mettre en place avec plus ou moins d'efficacité. Car la diversité « imposée par le haut » connaît aussi son lot d'effets indésirables.

Enfin, il nous faut maintenant « *admettre positivement la complexité des paysages urbains, préférer la vitalité à la beauté.* » (Mangin, 2004 : 346). L'hétérogénéité nécessaire ne peut se réduire « *à une demande de pittoresque* », mais doit bel et bien « *s'affirmer en tant que revendication politique* ». (idem : 347). On peut utiliser le terme d'hétérogénéité pour nommer le processus visant à réfléchir et faire la ville en prenant en considération les différences qui ne demandent qu'à être valorisées. Cependant, cette hétérogénéité voulue par certains ne peut voir le jour que si elle rencontre un minimum d'acceptation et de légitimité auprès des différents acteurs de l'urbain. Or, ce « *métissage visuel* » est encore passablement rejeté par les aménageurs. L'« *haussmanisation contemporaine* » persisterait par une pensée que l'on entretient et « *qui imprègne les esprits.* » (ibid.).

Le débat entre homo- et hétérogénéité morphologique prend donc un nouveau tournant à l'heure de la pensée durable : en réaction au conformisme de la période moderniste et en réponse à la diversité de la population même, des besoins et désirs individuels plus que collectifs, une certaine hétérogénéité des formes semble devoir s'imposer.

2. Qualité de l'habitat et satisfaction des besoins

Nous allons maintenant faire le lien entre la structure matérielle et l'individu. L'idée est d'observer comment le citoyen utilise et perçoit le cadre bâti, quelles incidences ce dernier peut avoir sur son comportement ou état, principalement quand il le vit au quotidien.

2.1. *Le sens de l'habitat*

Mener une réflexion en termes de relation de l'homme à son espace, en l'occurrence locatif, peut se faire à différentes échelles. Moles a développé une théorie appelée *des coquilles de l'Homme*, qui a le dessein de démontrer que l'espace environnant l'individu constitue des sortes de moules dans lesquels il peut vivre et évoluer. Ces coquilles sont au nombre de huit, allant de la peau – ou du vêtement comme seconde peau, à la sphère du geste, du libre mouvement, à la pièce (qui forme une clôture visuelle vis-à-vis du monde extérieur), à l'appartement – « *fermeture légale reconnue par la société* », au bloc résidentiel ou à la rue de quartier, au centre de la ville, « *lieu de repérage lointain et source de " services rares " , lieu de " chasse " où je dois me rendre* », à la région, à la nation, puis enfin au vaste monde. (Moles, 1995 : 182).

En termes spatiaux, le logement désigne l'espace privé, intérieur, l'appartement même, lieu de l'intime, alors que la notion d'habitat englobe l'immeuble dans son ensemble, voire le quartier proche, l'espace public dans lequel la rencontre est possible. (Bernard, 2007 : 53).

Tous les auteurs s'accordent à dire que le logement est un espace d'intériorité, d'intimité, de privacité, en opposition au dehors. Serait-il une sorte de reflet de soi-même, que l'on créerait avec le temps ? En effet, « *comment ne pas être frappé par ce qui se dit couramment, comme si cela allait de soi, à propos de la maison comme miroir, expression personnelle, petit nid bien clos, refuge ?* » (Serfaty-Garzon, 2003 : 8). Si l'on admet cette idée, on peut considérer alors le rôle primordial que le logement pourrait jouer auprès de son occupant. On peut d'ailleurs considérer l'habitat comme le « *substrat matériel de la vie de tous les jours* ». (Matthey, 2008 : 26). Indissociable de l'individu, le logement et son espace environnant tiendraient une place conséquente dans le quotidien de chacun.

Moser et Weiss également considèrent l'importance qu'ont l'espace personnel et la privacité pour le bien-être individuel et communautaire. Ils constitueraient « *un élément primordial de la qualité de vie* ». (Moser, Weiss, 2003 : 33). L'aménagement des espaces privés et semi-public aurait comme objectif principal « *la régulation de l'intimité et son corollaire, la maîtrise des interactions avec autrui.* » (ibid.). La porte séparant le chez-soi, le connu, l'intime, de l'extérieur, du public, de l'étranger est symboliquement très forte. C'est cette limite, avec laquelle il nous faut sans cesse jouer selon nos besoins du moment, parce qu'elle détermine deux états diamétralement opposés : celui des retrouvailles avec soi-même et celui de la rencontre avec autrui. Moles en parle comme d'une « *paroi créatrice de l'opposition du dedans/ dehors* ». (Moles, 1995 : 185).

2.2. *Satisfaction résidentielle, qualité de vie et bien-être*

On tend souvent à confondre – ou à faire des raccourcis simplistes entre – ces trois notions qui toutes relatent l'appréciation d'un lieu par un individu, mais de trois points de vue différents. Ces concepts ne sont pas négligeables, puisqu'ils expriment finalement une « *question fondamentale sur la signification, les buts de l'existence* ». (Bailly, 1981 : 11).

La satisfaction résidentielle d'un individu sur son lieu de vie serait définie par la présence ou non de certains équipements ou attributs. Ces éléments déterminants divergent cependant selon les auteurs. Pour Bailly, la satisfaction résidentielle résulterait dans un premier temps des attributs de la localisation de la résidence – la densité, l'offre en services, l'espace disponible, etc. – puis du confort qu'offre le lieu de vie. Citant Perin, ce confort serait lié au sentiment de sécurité physique, à la possibilité d'interaction et de coopération sociale, à la communauté culturelle, enfin à la garantie d'une certaine intimité. (idem : 55).

Pour Moser et Weiss, les « *aspects des conditions de vie* » à prendre en compte sont le confort, l'intégration sociale au voisinage, l'existence de services et leur facilité d'accès, la présence d'espaces verts, l'esthétisme du cadre bâti, et enfin l'accès aux transports en commun. (Moser, Weiss, 2003 : 34).

Enfin, dans leur étude « *Etalement urbain, mobilité résidentielle et aspirations des ménages* » sur l'agglomération lausannoise, Da Cunha et ses collègues définissent les principaux critères de choix résidentiels (sauf loyer) comme : la surface du logement, la tranquillité du quartier, la situation géographique, la vue, l'agencement, la luminosité ainsi que l'isolation sonore. (Da Cunha et al., 2007 : 6). Les critères de choix initial semblent intuitivement constituer des facteurs ayant leur place dans la satisfaction de l'individu.

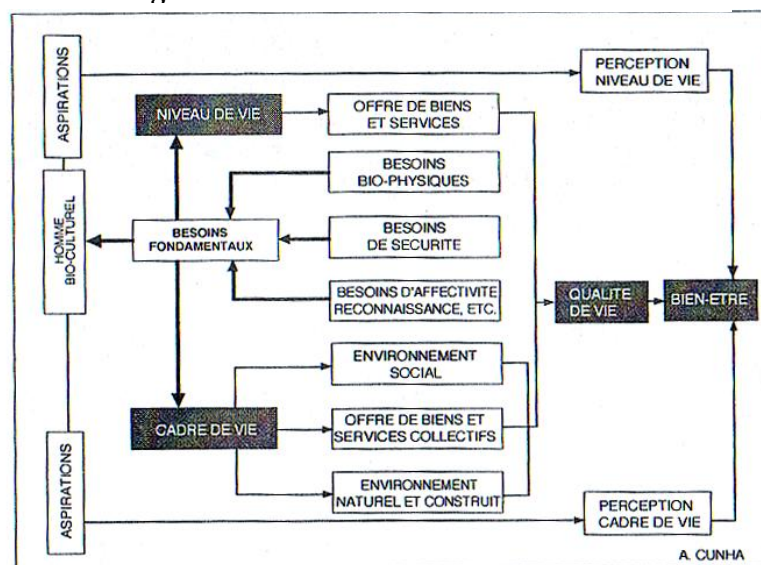
La qualité de vie serait également déterminée par l'existence ou non de certains attributs ou par la présence d'équipements, mais peut par contre être définie par un sujet totalement extérieur à l'espace en question. Bassand considère que la qualité de vie urbaine « *est toujours en devenir et dépend de la position sociale des acteurs.* » Mais la notion implique « *au moins trois paramètres d'égale importance qu'il s'agit de constamment réajuster* » : une bonne santé des personnes, un environnement naturel et construit harmonieux, une vie sociale et culturelle dynamique et équitable. (Bassand, 1997 : 235).

La qualité de vie serait donc une notion en perpétuelle évolution, en théorie objective car déterminée par un certain nombre d'indicateurs statistiques. Elle constitue pourtant pour certains une valeur « *extrêmement discutable* » car elle se réfère à la situation d'une certaine classe sociale, généralement la classe moyenne supérieure. Elle ne dépendrait donc pas l'entière réalité d'une population. Elle serait également une « *affaire d'appréciation individuelle* », étant définie par des critères parfois difficilement quantifiables. (Brunet, 2001 : 410).

Quant à la notion de bien-être, elle s'illustrerait plutôt par l'état psychologique ou physiologique ressenti par un individu en réaction aux caractéristiques du lieu dans lequel il se trouve et du jugement qu'il en fait. Intimement lié aux deux notions précédentes, le bien-être « *reflète quant à lui un jugement dans le temps par rapport à une qualité de vie.* » (Bailly, Racine, 1988 : 234). De plus, « *la qualité de vie matérielle est, dans nos sociétés occidentales, une condition nécessaire, mais non suffisante, du bien-être.* » (ibid.). Pour Bailly, le bien-être est une notion ambiguë. Malgré l'importante quantité de recherches sur ce thème, ainsi que la perpétuelle question du mieux-être menée à travers l'Histoire, la notion reste difficile à définir. La difficulté relève essentiellement du fait qu'il s'agit d'une notion subjective, et qu'elle n'est qu'une interprétation de la réalité. (Bailly, 1981 : 11).

Pour récapituler, la satisfaction résidentielle serait alors le jugement, selon des critères définis, d'un habitant sur son lieu de vie, au contraire de la notion de qualité de vie qui peut être déterminée par un individu extérieur à l'espace en question. Le bien-être serait quant à lui un jugement individuel sur son propre état émotionnel, lié aux caractéristiques du lieu que l'on occupe. Un schéma nous aide à faire le lien entre ces différentes notions :

Fig. 6 Satisfaction des besoins fondamentaux



Source : Da Cunha A. (2007). p.14.

2.3. Les influences du lieu, l'apport de la psychologie environnementale

La psychologie environnementale étudie les comportements et réactions liés au partage d'un espace par différents individus, car « *quelque soit l'espace que l'on rencontre, il s'agit toujours de se l'approprier et de le partager avec les autres.* » (Morval, 2007 : 13). Les notions d'espace personnel, de régulation de l'intimité, de comportement territorial, de compétence environnementale et enfin de responsabilité écologique sont au cœur de la discipline. Ces notions nous intéressent puisqu'elles touchent aux comportements des individus selon les caractéristiques d'un espace, et leurs interrelations. La discipline a également beaucoup étudié la notion d'appropriation, qui a également son importance dans notre réflexion.

Selon Chombart de Lauwe (1959), s'approprier un espace construit consiste à « *pouvoir ajuster l'espace objet et l'espace représenté* », donnant ainsi une impression de familiarité cognitive. (idem : 75). D'après lui, l'individu aura également une impression de familiarité affective par l'association du désir et de la représentation des objets à leur utilisation dans l'espace. Les objets étant porteurs de symboles, il en déduit que l'appropriation de l'espace construit est dotée d'une dimension esthétique.

Moser ajoute que « *plus la congruence individu-environnement est forte, plus le voisinage correspond aux aspirations de l'individu et permet de satisfaire ses besoins sociaux et matériels, plus l'individu y sera émotionnellement attaché.* » (Moser, Weiss, 2003 : 34). Cette réflexion est particulièrement intéressante, car elle comprend plusieurs idées : elle associe à la fois la notion d'appropriation à l'idée de satisfaction des besoins, à celle d'attachement – donc une dimension

émotionnelle, mais suggère également la favorisation de la rencontre avec des individus partageant des valeurs ou idéaux similaires.

En 1972, Newman propose le concept d' « espace défendable », illustrant le fait qu'une signalisation distinctive – comme par exemple la couleur ou la forme du bâti – favorise l'appropriation de l'habitat et que « *le fractionnement de l'espace de voisinage au moyen de barrières symboliques ou réelles permet d'augmenter le contrôle des habitants sur l'espace de proximité.* » (idem : 36). Cette remarque est également très intéressante, puisqu'elle touche à l'esthétique même du lieu et à son incidence sur le lien qui se forgera entre l'espace et son occupant. Elle propose aussi l'idée qu'une différenciation visuelle claire entre deux espaces facilite la respective appropriation pour chacun des occupants de ces lieux.

Enfin, en 1982, Pfeiffer mène une recherche qui consiste à observer les comportements d'étudiants qui viennent de changer d'établissement pour suivre leurs cours. Il résulte de son travail que « *plus l'étudiant est stimulé par l'environnement, plus il s'approprie l'espace et cherche à augmenter sa compétence environnementale* », c'est-à-dire à découvrir de nouveaux lieux qu'il ne connaît pas, à utiliser des ressources proposées par l'établissement dont il ne profitait pas avant, etc. (Morval, 2007 : 78) On pourrait en déduire que du fait de s'être approprié son environnement, découlerait une certaine curiosité et finalement une plus grande disposition à aller vers l'inconnu.

S'approprier son espace serait donc constitutif d'une certaine familiarité ou attachement émotionnel au lieu. Cet attachement serait plus fort selon que le caractère du lieu est prononcé ou se démarque de l'espace environnant.

2.4. Prise en compte de l'habitant par les professionnels de l'espace

Déjà en 1959, Hundertwasser déclarait : « *l'architecture actuelle est criminellement stérile* ». (Zevi, 1991 : 76) Il se justifie en expliquant que « *la construction s'arrête au moment où le client entre dans son habitation alors qu'elle devrait justement commencer à ce moment-là et se développer comme la peau autour d'un organisme humain.* » (ibid.). Hunziker, à l'origine des *Schtroumpfs* et de leur esprit singulier, n'accepte pas que l'on dénigre à ce point la prise en compte de l'individu dans la conception et la réalisation d'un logement. Selon lui, la « déshumanisation » de l'habitat serait à la fois cause et conséquence du mode de vie ou de pensée de l'individu moderne.

Pellegrino nous explique que dans les années 60, des mouvements sociaux voient le jour pour réclamer un changement dans la façon de concevoir la communauté urbaine. On entend alors « *opposer une révolution permanente laissant libre cours à la manifestation du désir dans une pratique habitante revendiquée comme poétique urbaine.* » (Pellegrino, 2000a : 11). L'époque est aussi celle de la montée des préoccupations environnementales; l'idée émerge que des conditions de vie nocives peuvent être éradiquées si l'on consacre suffisamment d'attention et de ressources à chercher des solutions. Sommer développe alors le concept de *design social*, qu'il définit comme un « *processus d'humanisation de planification des bâtiments, des quartiers et des villes.* » (Sommer, 2003 : 112) Il faudrait selon lui une totale remise en question de la gestion du cadre bâti et de la démarche utilisée par les professionnels de l'espace, qui ne tient pas assez compte de l'individu.

La recherche en aménagement urbain semble désormais devoir tenir compte à la fois des demandes des habitants et des comportements des acteurs de la production du cadre bâti (Bochet, 2005 : 72) si elle veut être efficace et viable.

3. Distinction et bien-être, le besoin d'avoir son « petit monde » ?

Nous allons à présent tenter de comprendre, en tenant compte des caractéristiques propres à la société contemporaine, la façon dont les individus s'organisent dans l'espace urbain. Nous verrons que le citoyen contemporain développe toute une palette de stratégies pour à la fois répondre à ses propres besoins et s'adapter à la présence de l'autre dans un espace donné.

3. 1. Une tendance à l'individualisme

Pour Ascher, depuis la fin du Moyen-Age déjà, l'évolution de la société fait que les individus cherchent à s'émanciper des contraintes communautaires. (Ascher, 2005 : 48). L'individualisme, ou la revendication d'autonomie, semble pourtant être une caractéristique de la société actuelle (Chadoin, 2004 : 72). Le processus d'individualisation observable dans la société contemporaine peut être défini comme « *la représentation du monde non à partir du groupe auquel appartient l'individu mais à partir de sa personne propre.* » (Ascher, 2001 : 12) et désigne également les logiques d'appropriation et de maîtrise individuelles qui ont progressivement pris le pas sur des logiques collectives (ibid.). Il est le fait de l'évolution des modes de vie, permis entre autres par le modèle de société capitaliste qui est la nôtre.

Avec l'évolution des mœurs que l'on peut faire dater des années 60 - 70, de nouvelles tendances se dessinent, principalement au niveau de la famille et du couple. Entre les jeunes adultes qui quittent de plus en plus tôt le foyer familial, les nombreux divorces, et à leur suite, la formation de deux ménages au lieu d'un, les femmes célibataires carriéristes, qui parviennent à assumer seules

leurs besoins, la demande en logement est plus forte qu'il y a encore quelques décennies. En Suisse, en 2005, 36% des ménages étaient occupés par une seule personne (OFS, 2008 : 9).

Pour revenir à la diversité comme caractéristique de la société contemporaine que nous évoquions plus tôt, nous pouvons déduire que les tendances individualistes sont un moyen d'exprimer sa différence vis-à-vis du reste de la population. Se distinguer des autres individus, c'est également renforcer sa propre identité. Nous définirons cette notion un peu plus loin.

Selon Chadoin, c'est également « *la montée des incertitudes et le désir de maîtrise rationnelle de notre environnement* », qui débouchent « *sur une conception de la notion de sécurité comme élément de distinction et de division sociale.* » (Chadoin, 2004 : 95). Outre le besoin de se distinguer, la tendance à l'individualisme semble également répondre au besoin de protection vis-à-vis de l'extérieur. Serfaty-Garzon, dans son ouvrage *Chez soi, les territoires de l'intimité*, propose d'emblée, et avec une pointe de cynisme, que « *nous sommes entrés dans l'ère du cocooning* », que « *l'époque n'est plus sûre – entendez : il vaut mieux se barricader chez soi* » et enfin, que la vie de quartier a disparu. (Serfaty-Garzon, 2003 : 8).

Sur l'encyclopédie interactive Wikipédia, le terme de cocooning désignerait « *l'attitude consistant à se trouver si bien chez soi qu'on n'est guère poussé à en sortir excepté pour les nécessités vitales* ». Etymologiquement, le terme est bien sûr issu du mot cocon, désignant alors le sentiment de bien-être lié au fait de rester chez soi. Le besoin de confort observable par l'évolution croissante de la surface habitable par personne illustre également cette recherche de confort et d'intimité. En Suisse, elle est passée de 39 m² en 1990 à 44 m² en 2000. (OFS, 2004 : 49)

3. 2. *En quête de renforcement identitaire*

Pour commencer, il nous faut d'abord définir la notion d'identité. Il s'agit d'un mot à double sens, désignant « à la fois le caractère de ce qui est pareil et de ce qui est distinct » (Brunet, 2001 : 266). Etymologiquement issue du latin *idem*, la notion implique donc également les notions de singularité et de similarité.

La quête d'identité individuelle et collective serait une « *attitude permanente de l'humanité* ». Elle fonderait la distinction, la différence, et en retour, s'exprimerait par celles-ci. (idem, 267). On peut ajouter qu'« *il semble qu'elle s'exagère en période de difficulté, de crise, de changement, quand se déplacent ou s'évanouissent les repères.* » (ibid.) Il serait alors compréhensible d'observer une montée de la recherche ou du renforcement identitaire à la période actuelle, elle-même caractérisée par de grandes mutations et une forte mouvance de la société.

Mais l'identité se manifeste aussi par la projection de soi-même sur un lieu. L'individu peut s'identifier à un lieu, et le lieu lui-même est identifiable. Calenge, Lussault et Pagand la définissent comme « *l'expression de la relation entre acteurs sociaux et leur espace* », produit des valeurs et des idéologies des individus, de leurs représentations de l'espace et de leur vécu spatial. L'identité est ainsi issue du sens donné à l'espace. En même temps, elle est également productrice de sens, « *dotant l'espace d'une expression propre et faisant de l'espace l'expression de la collectivité sociale.* » (Calenge et al., 1997 : 24). L'identité spatiale représente alors autant une résultante des relations entre les habitants et leur espace qu'un processus de création de ces mêmes relations.

En ce qui concerne l'identité du lieu, Moles la définit comme « *l'émergence dans la conscience d'un Ici qui est différent d'un Ailleurs* » (Moles, 1995 : 172). L'auteur

énonce alors six lois d'identité du lieu. La première consiste à dire que le lieu aura d'autant plus d'identité s'il est « *plus clos pour le regard* », c'est-à-dire qu'il présente une frontière visuelle clairement marquée. La deuxième loi stipule que l'identité sera plus claire si la qualité des parois délimitant le lieu est élevée. Il faut selon lui également que le lieu soit « *mécaniquement et topologiquement* » fermé à l'intrusion d'un individu extérieur au lieu ; que les actes qui s'y déroulent soient denses et nombreux en valeur absolue ; qu'un grand nombre d'objets y soient accumulés, et enfin que le lieu possède une dénomination claire (ibid.). Finalement, l'identité spatiale fournirait des bases locales – donc collectives – de l'identité personnelle. (Brunet, 2001 : 266). L'identité serait alors en quelque sorte une projection de soi-même sur un lieu.

3. 3. *Individualismes et identités, l'adaptation du territoire*

Une dynamique contradictoire

A l'heure où la ville « *s'étire, se gonfle et se diffracte hors de ses limites traditionnelles* » (Chadoin, 2004 : 75), la segmentation des lieux en est alors accélérée. Dans ce contexte, on peut se demander s'il existe encore des lieux ou centres qui permettent une identification commune aux individus. On dit que la vie de quartier n'existe plus. Le *cocooning* y est peut-être pour quelque chose, mais cela s'explique aussi par le fait que grâce à leur grande mobilité dans l'espace urbain, les individus seraient enclins à vivre ou à s'attacher à plusieurs lieux, dont l'espace de vie résidentiel ne fait d'ailleurs pas forcément partie. On parle de multilocalité ou de multiappartenance. Ainsi, l'identité ne se définirait plus uniquement par ancrage territorial, mais également par d'autres facteurs déterminants, tels que la capacité mobile (idem : 79).

Joye et Huissoud amènent l'idée que les appartenances se créent aujourd'hui plus en fonction « *des images que l'on a de son environnement qu'en référence à des pratiques exclusives des espaces géographiques comme le quartier.* » (Schuler et al., 1996 : 105). L'image d'un espace est autant définie par la construction qu'en font ses habitants que par la façon dont il est perçu par l'extérieur. Cette idée a été largement développée par Lynch dans son *Image de la Cité* en 1977. Chauviré met également le doigt sur l'importance du symbolique dans les mécanismes de choix résidentiel. Pour elle, les facteurs économiques ne seraient de loin pas les seuls à influencer sur nos décisions de localisation. (Chauviré, 1990).

Finalement, on observe que pour répondre aux profondes mutations qui marquent notre société, le citoyen contemporain répond à une sorte de double logique, relativement paradoxale : il serait « *à la fois défini par un processus de distinction vis-à-vis des individus (...), et aussi par la constitution d'un réseau relationnel à partir du voisinage, marquant ainsi un désir d'intégration.* » (Chadoin, 2004 : 102). Profitant de son libre choix, l'homme moderne alternerait ainsi comportements individualistes, dans le but de répondre à ses préférences et ses besoins propres, et regroupement avec ses semblables.

« Entre-soi » et mise à distance de l'Autre

Secchi estime qu'une grande partie de l'hétérogénéité de la ville contemporaine trouve son origine « *dans ce processus d'identification, de séparation et d'éloignement, à la racine duquel on reconnaît la rupture d'un système de solidarités et l'émergence d'un système d'intolérances (...).* » (Mangin, 2004 : 13). Selon lui, la ville européenne a toujours évolué en fonction de cet équilibre entre solidarités et intolérances, mais la période actuelle est caractérisée par un tournant particulièrement marqué à ce niveau, c'est-à-dire que les deux extrêmes s'accroissent.

Cette tendance à l'individualisme et au renforcement identitaire se traduit donc par des mécanismes, physiquement ou socialement observables, tels que le repli sur soi, l'enclavement, la protection et la sécurisation de son espace de vie, la mise à distance d'avec autrui. Pour Genestier, quand on parle aujourd'hui de ségrégation, il s'agit bien de « *l'écart psychosociologique, de la distance axiologique et civique de certaines populations défavorisées à l'égard de la normalité* ». (Genestier, 2006 : 26). Cette stratégie de rejet des indésirables revient généralement à se regrouper avec ses semblables. L'objectif peut être la recherche d'un mode de

vie particulier, d'un confort lié à la présence d'une certaine classe sociale uniquement – cf. *Gated communities* –, ou encore le partage d'une idéologie ou d'une vision du monde singulière. Dans ces regroupements, l'espace est « *clôturé par volonté d'autoprotection* ». (Chauviré, 1990). La ségrégation ne s'exprime d'ailleurs pas seulement de façon spatiale, mais aussi par « *tout un ensemble de normes, de rites et d'habitus* » (ibid.), ainsi que par des institutions spécifiques – tels que des clubs privés.

Ces logiques de repli deviennent des problèmes cruciaux, si l'on veut que « *le lien social ne s'effiloche pas et que la société ne se décompose pas (ou pas trop)* » (Genestier, 2006 : 25-26). L'« entre-soi » peut d'ailleurs également être subi. Il s'agira alors d'un groupe socio-économique, racial ou ethnique marginalisé, des individus aux profils similaires qui se retrouvent réunis après leur exclusion d'autres territoires. Ces logiques ségrégatives sont bien entendu à l'opposé de l'idéal de mixité sociale que l'on souhaite souvent encourager dans la ville contemporaine. Nous n'entrerons pas ici sur une réflexion très approfondie sur la question, le débat sur les bienfaits ou pas de la mixité étant sans fin. Car l'imposition du mélange de groupes sociaux peut aussi avoir des conséquences défavorables.

Finalement, si l'espace public, traditionnellement lieu de rencontre, de partage et d'échange, a selon certains auteurs perdu de son importance face au renforcement de préférences individuelles, c'est par le regroupement d'individus aux valeurs ou attentes similaires qu'un lieu à forte identité collective pourrait alors se créer.

III. ETUDE DE CAS

Maintenant que nous avons explicité les différents concepts et notions qui nous intéressent dans le cadre de cette recherche, nous allons pouvoir passer à l'étude de cas proprement dite. Il nous faudra premièrement définir la démarche que nous allons emprunter, puis présenter le terrain d'étude, décrire en détail les résultats issus de l'enquête de terrain et enfin passer à une réflexion analytique sur cet espace sur lequel nous travaillons, en regard des expériences vécues, témoignages, sentiments de ses principaux usagers, les habitants.

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la démarche

Dans l'idée de répondre à nos questionnements énoncés en début de travail, nous allons procéder en trois étapes. Dans un premier temps, il nous faudra étudier l'ensemble locatif des *Schtroumpfs* afin de bien comprendre ce qui fait sa spécificité. Ceci se fera par de l'analyse documentaire sur le contexte historique du quartier et la réalisation du projet lui-même. Dans un deuxième temps, nous observerons la façon dont l'individu apprécie son lieu de vie à l'aide d'un questionnaire de satisfaction résidentielle. Enfin, dans un troisième temps, une série d'entretiens plus ciblés avec les informateurs les plus intéressants sera menée.

Le questionnaire consiste en une grille d'analyse veillant à refléter la satisfaction résidentielle de l'habitant, et remplie par ses soins. Cette étape vise à faire le lien entre usages, pratiques et satisfaction de l'individu au jour

d'aujourd'hui. L'entretien approfondi se révèle plus être une discussion ouverte avec l'habitant, structurée par une vingtaine de questions. L'objectif final est de concilier ces deux méthodes d'interaction avec les habitants, pour mieux comprendre quelle en est leur appréciation actuelle du lieu en regard de leurs attentes initiales.

Le questionnaire a été soumis à un échantillon de population de douze habitants, jugé comme déjà assez représentatif. Nous avons essayé de rassembler des individus présentant des profils et situations assez différentes, dans le but de pouvoir décrire la réalité la plus complète possible. Sur ces douze habitants, sept ont ensuite complété leur appréciation en participant à la discussion approfondie. Nous trouvons intéressant d'avoir plusieurs points de vue – et anecdotes, la grille de satisfaction résidentielle n'apportant finalement que peu de nuances aux différents points discutés, une vision finalement plus quantitative que qualitative. Pour connaître la motivation des interrogés, il faut savoir que cinq d'entre eux se sont spontanément portés volontaires à la suite d'une annonce placardée dans l'ascenseur des immeubles, deux sont issu(e)s de notre réseau social direct ou indirect et cinq ont été pris au hasard dans les rues de l'ensemble ou par porte-à-porte.²

Nous avons également, dans le but d'apporter un regard autre et plus professionnel sur la question, rencontré deux acteurs non négligeables : Emilio Luisoni, collaborateur d'Hunziker de longue date et partageant son idéologie ; Michel Vincent, architecte en activité et enseignant dans le supérieur, qui a contribué à la troisième étape du chantier.

² A préciser que les habitants s'étant portés volontaires ne sont pas tous de fervents défenseurs du lieu et n'ont en ce sens pas qu'un regard adoratif sur l'ensemble locatif.

1.2. Présentation du questionnaire

Le but du questionnaire est de déterminer la satisfaction de l'habitant à vivre ces formes non conventionnelles au quotidien. Afin d'en avoir la vision la plus cohérente et d'aboutir ainsi à des résultats significatifs, le questionnaire a été découpé en trois parties. Une première partie introductive interroge l'habitant sur ses pratiques : comment utilise-t-il le quartier, ses services et commerces, y passe-t-il du temps, est-il engagé dans la vie de quartier d'une manière ou d'une autre ?

On trouve ensuite une grille d'analyse relatant la satisfaction résidentielle de l'occupant. L'individu doit apprécier un certain nombre de critères relatifs à la qualité de infrastructures, à l'esthétique, à l'accessibilité du quartier, au cadre de vie, aux relations de voisinage, et enfin aux équipements de proximité, selon sa propre réalité. Cette grille d'analyse s'inspire de diverses études, notamment *Etalement urbain, mobilité résidentielle et aspirations des ménages* (Da Cunha et al., 2007), évidemment adaptée à notre problématique. Plusieurs autres études de satisfaction résidentielle ont été consultées pour retenir les critères qui revenaient le plus souvent. De plus, l'échelle de différenciateur sémantique de Hesselgren (Moser, 2003 : 80) a également contribué à l'élaboration de la forme du questionnaire ainsi qu'au choix des critères retenus.

Enfin, la troisième partie a pour but d'étudier l'image du quartier que porte son habitant, ainsi que l'ambiance qui s'en dégage selon lui. L'individu a alors à nuancer son appréciation entre deux qualificatifs opposés (ouvert/ fermé, accueillant/ hostile, etc.). La forme de cette dernière étape a été inspirée par les *Archétypes de l'espace* de Moles dans son article *Vers une psycho-géographie*. (Moles, 1995 : 171).

1.3. Présentation de l'entretien

L'entretien approfondi a quant à lui été construit sur la base d'éléments plus spécifiquement destinés à répondre à nos questionnements et hypothèses énoncés au début de ce travail. L'accent est donc principalement mis sur les raisons d'implantation, les attentes avant installation et les comportements induits par le fait de vivre un lieu atypique.

Les premières questions de la discussion sont liées à l'ancienneté et aux raisons d'implantation de l'habitant dans ces immeubles en particulier. Cette première étape permet déjà de voir si le lieu a fait l'objet d'un véritable choix ou pas. Les logements étant pour la plupart subventionnés, on peut imaginer qu'une partie au moins de ses occupants s'y sont installés pour des raisons financières. Cette question est donc déterminante pour l'interprétation des réponses suivantes. Après cela, on interroge l'habitant sur son appréciation actuelle des lieux. On cherche à comprendre les éventuelles conséquences de cette morphologie particulière sur son bien-être personnel ainsi que sur ses relations de voisinage. Une troisième étape vise finalement à s'interroger sur l'intégration du bâti – et de ses habitants – au territoire environnant. Il paraît important de réfléchir également au sentiment d'acceptation ou de rejet de l'ensemble par l'opinion publique.

La liste de questions a généralement été scrupuleusement suivie, mais a parfois fait l'objet de quelques écarts ou approfondissements si l'interrogé avait des remarques particulières à faire sur l'un ou l'autre des éléments.

2. Contextes historique et social du terrain d'étude

Avant de passer aux résultats de l'enquête, nous allons devoir expliquer un peu plus précisément dans quel contexte s'inscrit cet ensemble locatif au caractère passablement singulier. Etudier à quelle période et dans quelles conditions il a vu le jour nous aidera à mieux comprendre sa vocation initiale, son intégration dans l'existant, ce qui fait sa force aujourd'hui. Ces éléments contextuels reviennent d'ailleurs souvent dans les réponses des habitants.

2.1. Un projet à l'origine mouvementée et rebelle

Le quartier des Grottes à Genève semble avoir toujours été porteur d'un certain caractère marginal. Déjà au début du 20^{ème} siècle, isolé du reste de la ville par la gare et ses voies de chemin de fer, le quartier « *se remplit, se parachève à l'abri de l'urbanisme officiel de la ville, asphyxié qu'il se trouve* ». (Hunziker, Schneider, 1986 : BD). Très vite, les professionnels de l'urbain le jugeront « *dégradé, vétuste, inadapté à la modernité du canton et de la ville.* » (Bassand, 1992 : 51).

Quelque chose doit être fait pour améliorer l'état du quartier, mais au début des années trente, la Ville perd son pouvoir décisionnaire en matière d'urbanisme, au profit du Canton. Suit alors une longue période de transition qui se traduit par une forte inertie au niveau de l'urbanisme ; peu de décisions sont prises, même les dossiers considérés comme urgents sont en attente. Pendant ce temps, le quartier des Grottes continue à se dégrader sérieusement. La ville de Genève y achète des parcelles et devient le plus important propriétaire foncier du quartier. (ibid.).

Début des années 60. « *Dans une ville qui se tertiarise, cette poche centrale de vétusté que sont les Grottes est inacceptable pour tous les professionnels de l'urbain.* » (ibid.). Afin de réfléchir à son avenir, la Fondation pour l'Aménagement des Grottes (FAG) est créée en 1968. Son objectif est de faire du quartier une cité satellite ceinturée de routes à grand trafic,³ en remplaçant les logements sociaux par des buildings de verre et d'acier destinés à accueillir des bureaux. Cependant, la longue période de non-décision qui a précédé ces réflexions a vu naître une importante communauté populaire dans le quartier. Ses habitants déplorent l'état délabré de leur lieu de vie, mais s'y disent néanmoins fortement attachés, apprécient ses bas loyers et son caractère central. Ils veulent la modernisation du quartier, tout en conservant son charme et son caractère. Commence alors une longue période de manifestations et de résistance contre les projets de l'Etat.

Au début des années 70, la conjoncture économique est devenue médiocre, la pénurie de logements s'est atténuée. Un projet aussi gigantesque que celui proposé par la FAG paraît inadapté à la réalité économique du moment. Simultanément, – en 1975 – se crée l'APAG (Action populaire aux Grottes), regroupant habitants et sympathisants du quartier, qui « *s'oppose à la démolition systématique du quartier, elle revendique une réhabilitation douce, un urbanisme plus discret fondé sur la qualité de la vie urbaine et surtout elle demande que priorité soit donnée aux habitants.* » (Idem : 52). Face à cela, les autorités décident de reprendre à zéro, de donner un nouveau mandat à la FAG, qui tiendra cette fois largement compte des revendications de la population. C'est à ce moment que les architectes C. Hunziker, R. Frei et G. Berthoud sont mandatés par les autorités pour ajouter deux cent logements au quartier, de surcroît à caractère social.

³ <http://www.ville-ge.ch/fr/quartiers/grottes.pdf>

2.2. Démarche, déroulement du projet et réactions

Pour Hunziker, l'architecture moderne est responsable de l'appauvrissement des formes urbaines. Il en déplore les conséquences socio-psychologiques : « *l'engourdissement et la " désensualisation " de la vie* », (Hunziker, Schneider, 1986 : 52). Pour contrer cette tendance, il propose une architecture tout en courbes, qui « *sollicite des désirs refoulés et suscite des réponses émotionnelles.* » (ibid.). L'idée inhérente aux *Schtroumpfs* est, plus que de viser le bien-être des futurs habitants, de permettre à chacun de trouver dans les subtilités de chaque logement quelque chose qui lui corresponde, de rendre ainsi l'habitant responsable de sa singularité et s'interrogeant sur le monde qui l'entoure. Pour Luisoni, collaborateur de longue date d'Hunziker, la démarche adoptée dans leurs projets communs consistait effectivement à établir une certaine complexité dans le logement, afin de susciter la curiosité, l'étonnement, ou la recherche de sens des individus. « *C'est tout le contraire d'une vision simpliste, où d'un coup, tout nous est donné sur la table, où il n'y a pas de recherche. C'est le goût de l'inconnu, des possibilités qui existent mais que l'on ne voit pas.* »⁴

La particularité supplémentaire à ce chantier est la volonté d'y associer des profanes. Car pour Hunziker, l'architecte n'est qu'un médiateur entre le maître de l'ouvrage et l'artisan qui le réalise. Il se met donc au travail, tentant « *d'habituer les responsables urbains à une architecture dynamique, servant les hommes et leurs envies* ». (Hunziker, Schneider, 1986 : BD). Le conseiller administratif Claude Ketterer emmène ses collègues à Paris pour visiter les réalisations de Jean Renaudie, un architecte français clairement progressiste, dans le but de s'en inspirer pour le projet des Grottes. A son retour, il se fait huer par des manifestants qui ne veulent pas de telles innovations à Genève. Hunziker

⁴ Entretien du 18 novembre 2008.

décide de s'attaquer à son projet de construction sans prêter attention à la méfiance de la population. Le chantier du premier immeuble durera cinq ans, mené avec une foule de différents ouvriers et artisans, qui manuellement, formeront autant de pièces uniques pour l'ornement et la personnalisation de chaque logement.

Pendant sa réalisation, la population critique vivement le projet, le jugeant « *marqué par des excès ridicules et inadmissibles* ». (ibid.) Cependant, lorsque le bâtiment est fini, la curiosité est la plus forte et nombre de Genevois se mettent à admirer l'œuvre et son ingéniosité. Ketterer considère cette réalisation comme porteuse d'une dynamique pour le reste de la ville et espère de nouveaux projets similaires pour l'avenir. C'est selon lui principalement « *la hardiesse des formes, l'originalité de certaines solutions, l'ingéniosité des parcours intérieurs et le confort des logements* » (idem : 28) qui font que la mise en location des premiers logements enregistre des centaines d'inscriptions. Suit alors la réalisation des autres immeubles, supervisée par le bureau Stefani-Barada. Les plans de ces immeubles avaient été dessinés par Hunziker et approuvés antérieurement, ce qui explique le respect des intentions initiales et la relative cohérence visuelle de l'ensemble. A noter qu'un immeuble situé de l'autre côté de la rue I.-Eberhardt, donnant sur la rue de la Servette, construit quelques années plus tard par un certain Moser, s'inspire de ce style, bien qu'il ne fasse pas partie du projet initial, s'inscrivant d'ailleurs sur une autre parcelle. Cet immeuble s'est quant à lui constitué en coopérative et ne se proclame aucunement faire partie de son ensemble voisin.⁵

⁵ A titre anecdotique, lors d'une rencontre avec le concierge de cet immeuble : « *Oui c'est un peu la même architecture, mais quand même... pas autant que les autres !* » (...) « *Vous pouvez bien aller leur parler mais ils sont tous un peu bizarres.* » (rires). Entretien informel du 10/ 11/ 08.

2.3. Une association de quartier, *pré en bulle*

Pré en bulle est une association à but non lucratif, créée en 1996, dont le but est l'animation des quartiers des Grottes, de Montbrillant et des Cropettes. La démarche de l'association relève autant de l'incitation à une dynamique sociale, que de la valorisation du patrimoine du quartier et de sa diversité, qu'au respect des différences culturelles. Née d' « *une envie de produire quelque chose pour ensuite l'offrir aux autres, avec la volonté de « penser global, agir local » et d'augmenter le bien-être des gens* », ⁶ l'association a d'abord été l'objet d'une réflexion sur le « *rêve du quartier idéal* » par les membres de son comité, dont voici le résultat :

« ... un quartier où l'on rencontre les habitants, où l'on se parle, où l'on échange et partage, où l'on se respecte les uns les autres,
... un quartier, où, connaissant les gens, l'on s'y reconnaît,
... un quartier où l'on se sent bien, qui pousse à sortir et procure du plaisir,
... un quartier où il y a du monde sur lequel on peut compter,
... un quartier qui suscite de nouvelles envies,
... un quartier où l'on aime s'investir, participer,
... un quartier que l'on contribue à façonner,
... un quartier qui répond à nos besoins, à ceux de nos enfants, à ceux de nos parents,
... un quartier qui fasse sens, que l'on ne délaisse pas,
... un quartier que l'on fait sien. »

L'association promeut directement les valeurs de partage, d'échange, encourage le lien social, la mixité sociale et intergénérationnelle, et se propose de répondre aux besoins évolutifs de l'intégralité des habitants des quartiers concernés.

⁶ Site Internet *Pré en bulle*, document pdf « projet institutionnel », p.2.

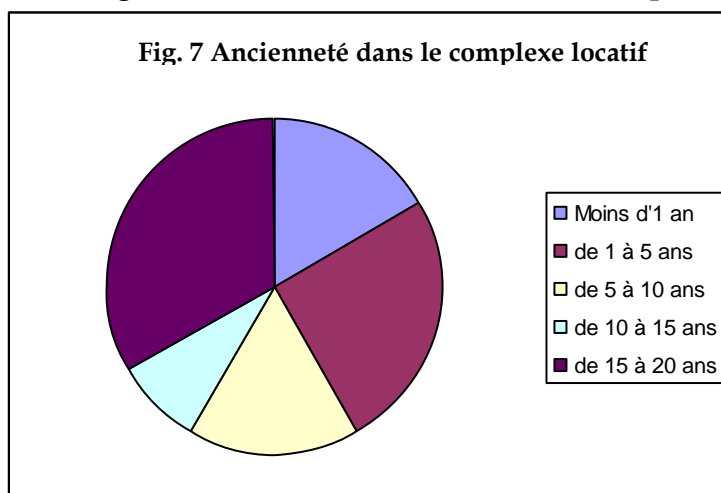
3. Entretiens

Nous allons maintenant passer au compte-rendu de notre rencontre avec les usagers des lieux. A noter que la grille de satisfaction résidentielle et la liste des questions pour l'entretien approfondi sont consultables dans les annexes de ce travail.

3.1. Présentation des participants à l'étude

Au total, douze habitants ont participé à l'enquête de satisfaction résidentielle. Seuls sept ont été gardés pour répondre à l'entretien approfondi. L'échantillon total compte cinq hommes et sept femmes, âgés de 20 à 72 ans. Sur ces individus, on compte trois employé(e)s, un(e) artisan(e), trois étudiant(e)s, un(e) ouvrier(e), un(e) indépendant(e), un(e) sans-emploi et deux retraité(e)s. A mentionner que deux jeunes adultes ont toujours vécu dans l'ensemble locatif et n'ont en ce sens pas de point de comparaison, les empêchant de répondre à quelques questions.

Trois des individus - ou familles - interrogés résident dans l'ensemble depuis une vingtaine d'années. Ils faisaient donc partie de la première vague de



résidents et ont donc vécu l'évolution de l'ensemble. Certains ont suivi de près la construction de l'ensemble, apportant ainsi de précieux éléments à la discussion.

3.2. Résultats

Pour faciliter la compréhension des résultats, nous allons les séparer en deux parties : premièrement ceux liés à la satisfaction résidentielle des habitants, en deuxième lieu les résultats issus de l'entretien approfondi.

3.2.1. Satisfaction résidentielle

La première partie du questionnaire de satisfaction résidentielle concernait les usages et pratiques du quartier⁷.

En voici les résultats :

Fig. 8 Usages et pratiques du quartier

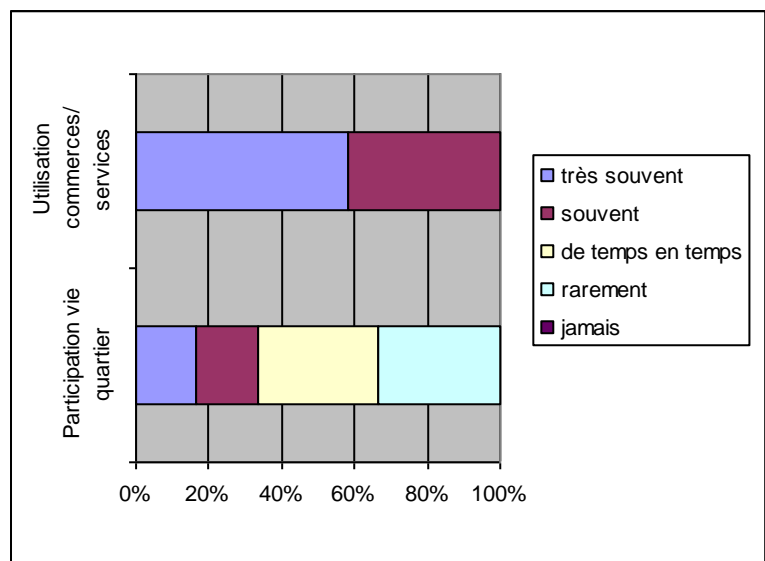
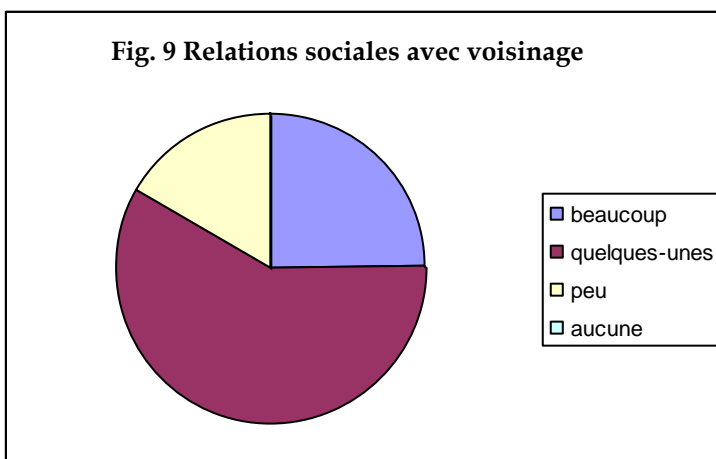


Fig. 9 Relations sociales avec voisinage

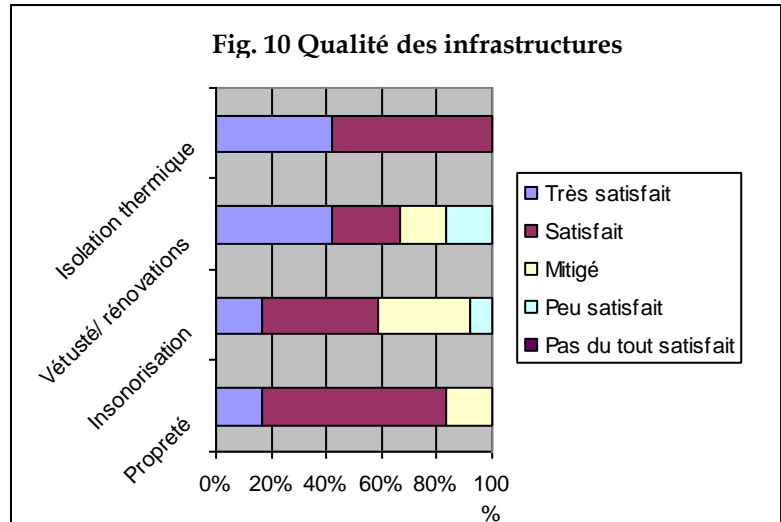


A noter que le nombre de relations ainsi que la participation à la vie de quartier ne semble pas liée à l'ancienneté de l'individu dans l'ensemble des *Schtroumpfs*.

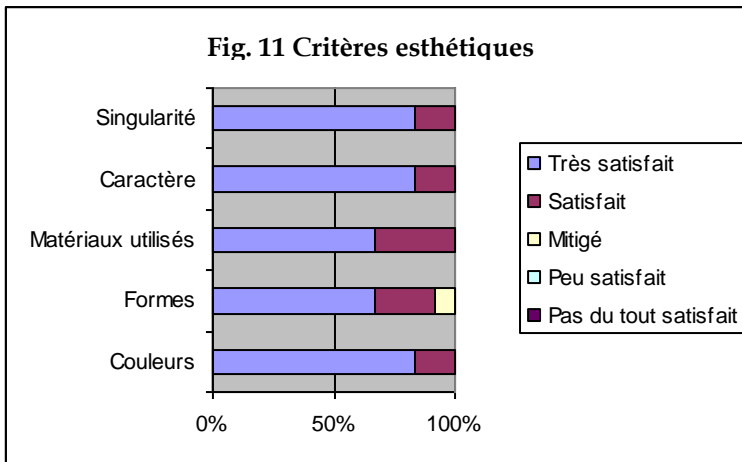
⁷ Quand on parle ici de quartier, il s'agit en fait de l'îlot des *Schtroumpfs*, et non pas du quartier des Grottes dans son ensemble.

La deuxième partie du questionnaire concernait l'appréciation de l'individu des différentes composantes de son habitat, du logement au quartier :

La qualité des infrastructures est sans doute l'élément le moins satisfaisant dans le cadre de vie des habitants des *Schtroumpfs*. A noter d'ailleurs que la façade du premier immeuble (n°23-29 Louis-Favre) est

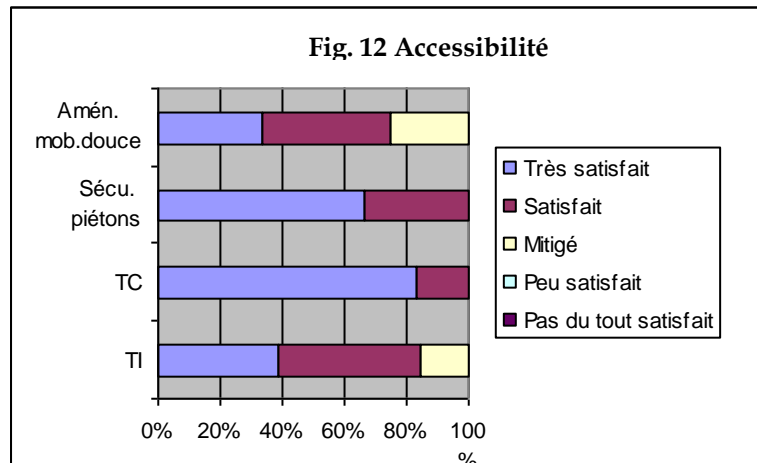


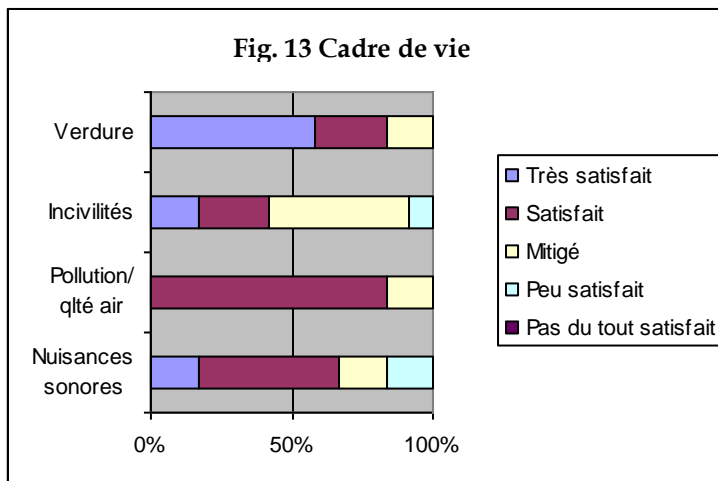
actuellement en cours de rénovation. Les problèmes d'insonorisation revenaient



assez souvent. D'autres faiblesses techniques telles que des pannes d'ascenseur à répétition pendant huit ans ont également été relevées.

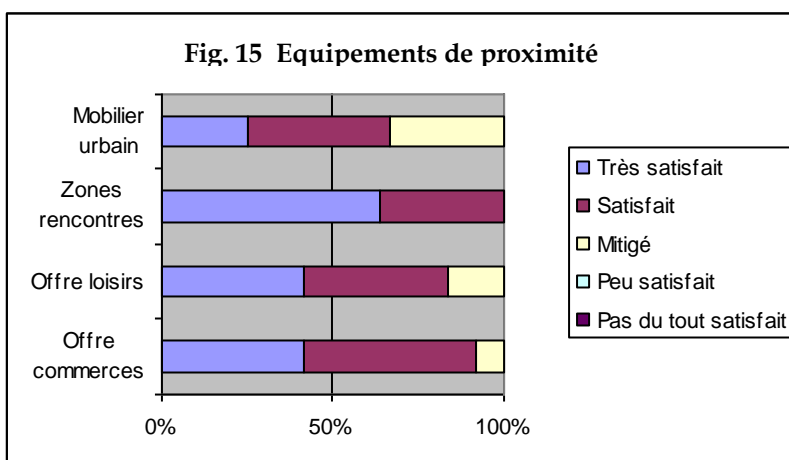
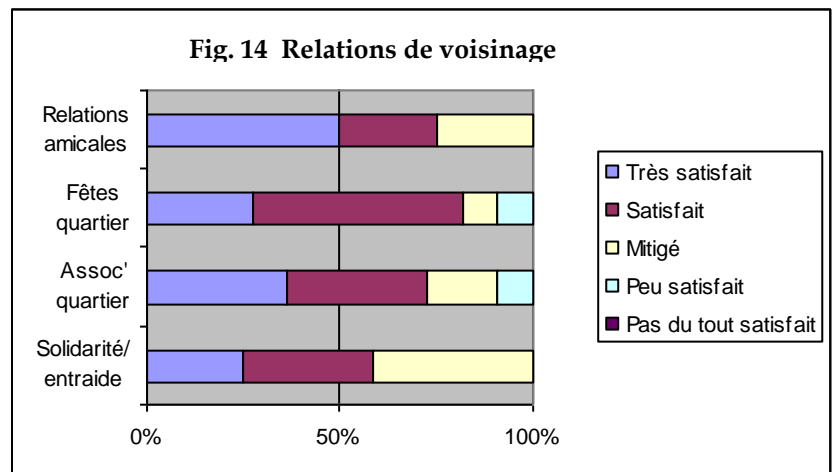
On voit que la desserte en transports en commun ainsi que la sécurité des piétons sont particulièrement appréciées. Le terme « aménagements de mobilité douce » n'a pas toujours été bien compris.





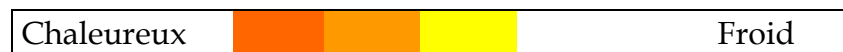
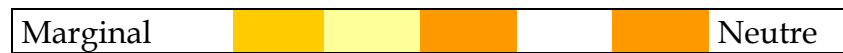
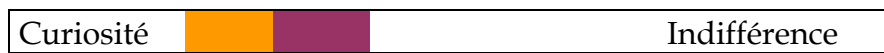
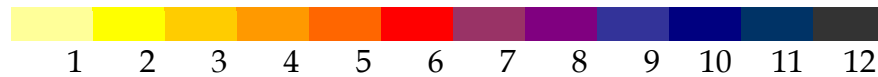
Plusieurs habitants ont relevé le caractère relativement bruyant du quartier - quoique plutôt pris dans le sens « animé ». Cela vient en partie de l'école à proximité et des jeux d'enfants la journée.

A noter que les associations de quartier - et souvent les fêtes et autres manifestations y sont liées - ne sont pas basées aux *Schtroumpfs* même, et par conséquent agissent également sur les quartiers environnants.



Certains habitants ne comprenaient pas le terme « offre en loisirs », pensé comme les équipements culturels ou sportifs, activités pour des tranches de population définies (enfants, jeunes et aînés).

Enfin, la troisième partie consistait à savoir quelle était l'image que les habitants avaient de leur quartier. A choisir entre « plutôt ... ou plutôt ... », les valeurs relevées ont été représentées par une échelle de couleurs relevant les tendances fortes :



3.2.2. Attentes, réalités et perceptions

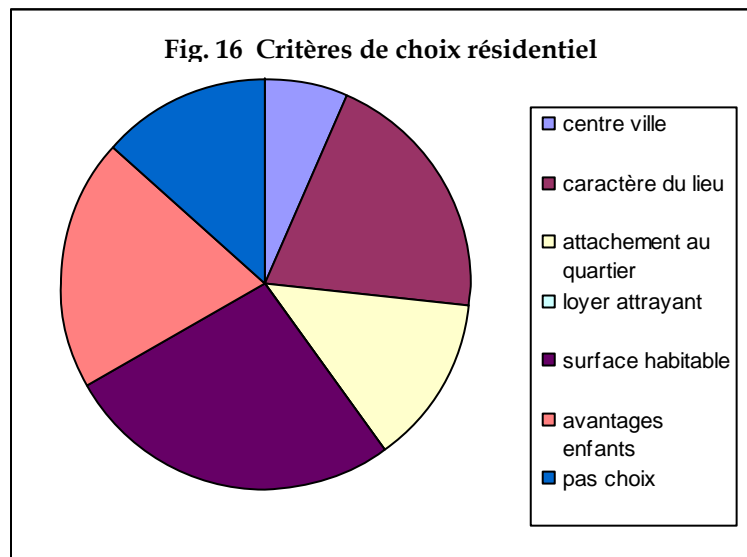
Issus d'un entretien d'une vingtaine de questions, les résultats vont être séparés en trois grandes catégories :

- choix résidentiel et attentes avant l'installation (questions 1 à 6)
- appréciation actuelle de l'ensemble locatif (questions 7 à 10, 12 à 15)
- relations avec l'extérieur et sentiment d'intégration (questions 11, 16-19)

Afin de simplifier la compréhension de leurs idées et de faire le lien du « qui a dit quoi », les sept individus ayant apporté des éléments à la discussion seront nommés comme étant A, B, C, D, E, F et G. Ces lettres ont été attribuées selon l'ordre chronologique dans lequel les entretiens se sont déroulés.

Choix résidentiel et attentes avant l'installation

Pour la plupart des individus interrogés, le choix s'est principalement porté sur la surface habitable (envie ou besoin d'un logement plus grand) ainsi qu'aux avantages pour les familles avec enfants (école, garderies, crèches et espaces de



loisirs parascolaires à proximité, cour sécurisée par la disposition des immeubles, caractère piétonnier de l'ensemble locatif). E. et G. ont déclarés ne pas avoir choisi d'habiter là, mais se disent « *quand même content* ». A., qui avait

à se décider entre plusieurs appartements à critères semblables, a choisi celui des *Schtroumpfs* bien qu'un peu plus cher, « *parce que c'est le look qui a primé* ». Pour les autres, le choix était lié à l'attachement au quartier (Grottes-Servette). Le caractère original du lieu a souvent été un atout supplémentaire dans le choix des interrogés. Dans la plupart des cas, le motif de choix comptait plusieurs critères.

Les attentes des individus au moment de leur installation ont, dans presque tous les cas, été comprises comme « critères de choix résidentiel », alors que l'on souhaitait plutôt savoir par cette question comment les futurs habitants appréhendaient le lieu avant leur installation : s'ils recherchaient quelque chose de particulier quant aux relations avec le voisinage ou aux qualités du cadre de vie. Mais les interrogés n'en avaient pas. Leurs attentes étaient finalement uniquement liées au confort ou à la satisfaction personnelle. Seule A. a déclaré s'être attendue à se sentir mieux dans ce cadre de vie – avant d'y habiter réellement – parce qu'elle appréciait cette esthétique singulière. « *C'est comme avec les habits, quand on a l'impression d'être bien habillée, on se sent mieux.* » Pour les autres, « *les choses se sont faites d'elles-mêmes* », avec le temps.

Plusieurs interrogés ont néanmoins ajouté être venus s'installer dans le complexe locatif parce qu'ils y connaissaient déjà des gens, ou même, dans deux cas, qu'ils y avaient emménagé en même temps que d'autres amis. Aucun d'entre eux n'a prétendu avoir choisi ce lieu en raison d'une volonté de distinction ou de différenciation du reste de la population. Seule C. a avoué « *éprouver une certaine fierté d'avoir pu y habiter* ».

A noter encore que seul F. a l'intention de déménager. Il s'agit d'un étudiant qui se réjouit de prendre son indépendance mais qui ajoute : « *Si j'ai la possibilité de rester dans le quartier, pourquoi pas !* »

Appréciation actuelle de l'ensemble locatif

La plupart des interrogés peinent à trouver de réels inconvénients à habiter ces immeubles. C. a relevé d'assez fréquentes incivilités commises dans l'îlot ou dans le préau de l'école à une certaine époque. Sinon, les désagréments consistent essentiellement en la difficulté à aménager les appartements, à « *trouver un mur droit pour accrocher un tableau* », la nécessité de faire faire de nouveaux meubles sur mesure pour qu'ils s'accordent aux parois non planes.

Quant à l'esthétique du lieu, les habitants se disent unanimement satisfaits. « *C'est génial* », répondent tout simplement certains. Le caractère de l'ensemble locatif est principalement qualifié de « *chaleureux* » et d' « *original* ». B. considère néanmoins que c'est plus la disposition des bâtiments, en courbes et formant une cour fermée, qui donne un côté chaleureux à l'ensemble. « *A part ça, c'est du béton avant tout* », ajoute-t-elle. Quant aux conséquences de cette esthétique singulière sur leur sentiment de bien-être, D. pense que « *oui, largement, ça fait sourire les gens* ». Plusieurs ont affirmé qu'ils étaient plus contents de rentrer chez eux le soir. « *C'est mon petit Disneyland* », sourit A., étudiante, qui vit là depuis un peu plus de six mois. Elle considère qu'un tel cadre de vie a une forte influence sur le moral : « *avant j'habitais un petit studio à Plainpalais, j'étais tout le temps déprimée* ». Presque tous attestent, sans plus développer, que vivre dans un tel lieu « *permet de se sentir mieux* ». E. ajoute qu'en plus, « *ça aide à former le goût : un immeuble moche détruit le sens de l'esthétique.* » G. relève encore son éternel besoin de se sentir bien chez elle, expliquant qu'un logement, « *c'est comme un cocon, quelque chose que l'on crée soi-même, auquel on est forcément attaché.* ». « *Mais ici, continue-t-elle, l'attachement s'est fait beaucoup plus facilement.* »

La majorité des interrogés se disent ressentir un certain attachement à leur logement, mais qu'une petite moitié éprouve réellement de la *fierté* à y habiter. Presque tous relèvent qu'ils sont contents d'habiter quelque chose d'unique en son genre. « *C'est intéressant, sympa d'avoir quelque chose en plus que les autres.* » D. et F. précisent que « *c'est pratique pour indiquer où on habite* ». Comme c'est un lieu facilement reconnaissable et identifiable, pas besoin de plus d'explications. Et pour les gens qui ne connaissent pas le lieu, « *c'est en général l'occasion d'entamer une discussion, ça les interpelle, ils ont envie d'en savoir plus* ». D'avoir ou non l'impression « d'habiter quelque chose de différent », les habitants répondent souvent par la positive, évoquant généralement le fait que « *voir son immeuble être pris en photo par des touristes japonais* » n'est pas commun. « *Au début, des cars s'arrêtaient devant les immeubles, ils sonnaient à nos portes pour savoir s'ils pouvaient visiter* », se souvient C., habitante de longue date. « *Maintenant, les visiteurs se font plus discrets* », conclut-elle.

Au niveau des relations de voisinage, B. a relevé clairement son sentiment de trouver dans l'ensemble locatif des valeurs auxquelles elle adhérerait et qu'elle pouvait partager avec la plupart de ses voisins. Elle considère vivre dans un petit monde particulier, pleinement voulu et trouve cette impression « *très agréable* » de se retrouver dans des valeurs (entraide, partage et mobilité douce) promues par les associations de quartier et partagées par un grand nombre d'habitants. « *En vivant ici, c'est aussi plus implicite de transmettre ces valeurs à nos propres enfants.* » ajoute-t-elle. Selon cette résidente, cela vient autant de l'action des associations de quartier, telles que *Pré-en-bulle*, qui insufflent une « *dynamique encourageant à aller vers l'autre* », que de la configuration des immeubles, qui forment une sorte de cour fermée, propice à la rencontre entre voisins. « *On peut laisser jouer les enfants sans les surveiller tout le temps, ça permet de lancer la discussion avec d'autres parents.* » explique-t-elle.

Même si la plupart des interrogés relèvent qu' « *ici, c'est un peu moins chacun pour soi* », ils ne semblent pas considérer avoir trouvé un mode de vie ou un espace particulier de partage de valeurs. G., arrivée il y a un peu plus de six mois, considère ses voisins comme spécialement accueillants. « *C'est plein de gens sympas, ouverts, avec une véritable envie de partage. Je n'ai jamais vu ça ailleurs. Mon ancien appart, j'y ai habité cinq ans, et je connaissais à peine mon voisin de palier.* » Cette habitante considère que c'est la grande mixité du groupe d'immeubles (mélange d'appartements en loyer libre et logements subventionnés) qui fait que les gens viennent à se rencontrer et à échanger. « *C'est plus intéressant* », dit-elle. Et conclut : « *avec le temps, il se crée comme une petite communauté* ».

Relations avec l'extérieur et intégration à l'existant

Quand on leur demande s'ils se sentent intégrés ou non au quartier environnant, à la ville, certains des habitants répondent par la positive sans hésitation et sans rien ajouter, comme si cela allait de soi. Trois des interrogés se sentent comme « *dans un petit village au milieu de la ville* », mais confirment que les habitants de l'ensemble n'en sont pas fermés pour autant. « *Parfois, j'ai l'impression d'être dans un autre monde, mais je ne vois pas de différence quant au comportement des gens.* », ajoute A. « *On sort, on passe aussi du temps ailleurs...* », dit F. en riant. Personne n'évoque directement le sentiment de plus grande sécurité ou de protection face à l'extérieur (à part pour les jeux d'enfants dans la cour). L'accès au reste de la ville est d'ailleurs tellement aisé, notamment grâce à l'excellente desserte en transports publics, que l'on est forcément intégré aux quartiers environnants, explique un individu.

Les réactions de l'extérieur face au caractère singulier du lieu sont généralement positives. Pour beaucoup, « *ça suscite l'envie* ». Pour qualifier le comportement des visites qu'ils reçoivent dans leurs appartements aux formes courbes, les habitants parlent surtout de curiosité. « *Ils ont envie de tout voir, de tout toucher, dans les moindres détails* », confirme D. Plusieurs mentionnent qu'ils n'ont jamais entendu de commentaires négatifs. « *Ils sont impressionnés, explique F., et quand je leur dit que chaque appartement est unique, a ses propres spécificités, ils trouvent ça fabuleux.* » C. ajoute en souriant qu'« *ils sont contents une fois à l'intérieur parce qu'ils se perdent toujours en cherchant l'entrée.* » De tous les avis, si un quelconque sentiment de fermeture est perceptible, cela ne vient en tout cas pas des réactions de l'extérieur. Aucun interrogé n'a mentionné la non-acceptation ou des critiques directes sur le groupe d'immeubles. Seule C. a relevé un problème de nature identitaire, à savoir que les habitants du reste du quartier des Grottes considèrent les résidents des *Schtroumpfs* comme des « faux-grottards ».

La question de l'intégration de l'ensemble locatif au bâti environnant n'a pas suscité de grandes polémiques. Pour la plupart des interrogés, l'intégration s'est faite avec le temps. Comme les immeubles ne se voient finalement pas tant que ça de l'extérieur (les façades donnant sur la rue sont assez neutres), personne ne considère que l'ensemble peut choquer le passant. « *C'est vrai que les autres immeubles sont plus anciens, carrés ou cubes, très standard.* » Certains nuancent alors, « *c'est intégré, mais avec effet de surprise.* » D. est plus direct, trouvant qu'il y a « *un grand contraste, ça détonne, mais pas comme une verrue, c'est une diversité positive.* » Plusieurs habitants de longue date, même s'ils ne dénigrent pas son caractère original, peinent en fait à répondre à la question, tellement ils y sont habitués et familiers.

Sur l'éventuel caractère dynamique apporté au quartier environnant par cet ensemble singulier, les habitants sont assez univoques. A l'époque de sa

construction, il y a certainement eu un certain effet dynamisant : déjà parce que ce nouvel ensemble a une forte population de familles, puisqu'il propose des appartements de grande taille. Ensuite la simple création de commerces et services pour ces nouveaux habitants y est aussi pour quelque chose. E. considère que cela vient des longues oppositions aux « *projets de cage à lapin, à but de profit* » ; la dynamique serait alors plutôt d'ordre sociale, résultant de la période de contestation menée dans le quartier des Grottes. F. considère enfin que la construction a permis également une dynamique *touristique*, apportant à la ville un nouvel attrait, voire une dynamique visuelle. « *C'est un flash dans le paysage, ça surprend* », conclut-il.

Enfin, quant à la question sur le caractère positif ou non d'avoir des réalisations similaires dans une ville comme Genève, plusieurs ont répondu, « *oui, bien sûr* ». A. pense que « *c'est bien d'avoir quelque chose d'extraordinaire dans la ville, sinon c'est assez gris* ». E. considère quant à elle que « *toute recherche dans le sens du logement urbain* », en esthétique et en qualité, est à la fois « *très utile et très urgente*. » F. argumente dans le sens d'une problématique de marketing urbain, considérant que Genève « *en tant que ville internationale* » pourrait « *se démarquer encore plus* ». B. a d'ailleurs relevé qu'il suffisait de voir la liste d'attente à la GIM pour comprendre à quel point ces immeubles étaient prisés. D'autres, plus réalistes, parlent d'emblée de la non-faisabilité d'une telle entreprise à l'heure actuelle. Selon D., de telles réalisations prendraient trop de place, « *avec toutes ces fioritures* ». C. relève le coût exorbitant d'un tel chantier par rapport à un immeuble plus conventionnel. « *A l'époque, la ville avait encore les moyens* », explique-t-elle.

4. Commentaire

4.1. Rappel des hypothèses de recherche

Nous allons à présent rappeler brièvement les objectifs de ce travail, ainsi que les questionnements auxquels nous nous sommes proposés de répondre. Nous considérons la diversité morphologique de la ville comme une réponse à la pluralité des besoins et désirs des habitants, cherchons à déterminer les limites de formes « non conventionnelles » répondant à cette hétérogénéité. Pour illustrer cette réflexion, nous prenons l'exemple d'un ensemble locatif à caractère singulier et en observons la satisfaction et l'influence sur le quotidien de ses usagers. Cela nous permet de voir ce qu'il apporte de particulier, s'il répond à une demande et ainsi vérifier sa légitimité à l'échelle de la ville.

Les hypothèses énoncées en début de travail sont au nombre de deux. La première consiste à dire que les individus résidant dans un ensemble locatif tel que celui des *Schtroumpfs* sont dans le besoin de se distinguer du reste de la population urbaine et qu'ils sont de plus à la recherche d'une certaine forme d'« entre-soi », de voisins avec qui partager des valeurs communes, une identité collective. La seconde hypothèse tend à démontrer que les individus sont particulièrement satisfaits de leur lieu de vie, du fait d'un sentiment de fierté, de privilège, d'un attachement fort au lieu du fait de sa singularité. La satisfaction s'expliquerait également par le fait que les individus s'attendent à trouver là un cadre de vie qui corresponde particulièrement bien à leurs besoins.

4.2. Analyse et interprétations

Bien entendu, nous n'avons pas de point de comparaison, c'est-à-dire de résultats liés à la satisfaction résidentielle d'un immeuble plus standard. Dans ce sens, nous ne pouvons pas nous lancer dans une réflexion qui tenterait de démontrer qu'ici, la satisfaction est « meilleure qu'ailleurs. Nous pouvons par contre observer quels éléments de l'ensemble locatif ressortent le plus souvent dans les discours des habitants, contribuant à leur satisfaction. Cela nous permettra d'aboutir à une réflexion globale sur le sens de telles réalisations dans la ville contemporaine, les dangers et limites qui y sont liés.

Satisfaction et comportements dans le terrain d'étude

Entre les appréciations relevées dans la grille de satisfaction résidentielle et les réponses énoncées dans la discussion avec certains des habitants, on se rend compte que ce qui fait la satisfaction des habitants repose sur la combinaison de deux principales composantes : les caractéristiques morphologiques et sociales de l'ensemble.

La morphologie de l'ensemble est principalement définie par son caractère atypique, la qualité de la recherche esthétique - une architecture jugée chaleureuse - et une forme en vase clos créée par la disposition des immeubles. Quant à ses caractéristiques sociales, on relève que l'îlot profite d'une certaine mixité de population, et qu'il est dynamisé par l'action d'une association de quartier. Nous allons tenter de déterminer quel(s) rôle(s) jouent ces différents éléments dans le bon fonctionnement de l'ensemble et dans la satisfaction de ses usagers.

Premièrement, la personnalisation des logements ainsi que l'individualisation des immeubles entre eux a véritablement constitué le fil conducteur de la réalisation des *Schtroumpfs*. Pour ses concepteurs, chaque habitant devait pouvoir, depuis le centre de la cour intérieure, « être capable de reconnaître sa chambre à la forme, à la taille et à la couleur de sa fenêtre. » (Syfuss, 1991 : 92).

Le fait d'habiter quelque chose d'unique en son genre provoquerait chez certains habitants un sentiment de fierté. En effet, disent-ils, « c'est sympa d'avoir quelque chose en plus que les autres ». L'attachement au lieu, observable chez la plupart d'entre eux, s'expliquerait à la fois par l'ancienneté dans l'ensemble locatif, comme cela peut également être le cas dans un immeuble des plus standards, et à la fois par un processus d'appropriation facilité par la singularité du lieu. Moles nous dit en effet que « pour être appropriable, un lieu doit posséder une identité » et que « plus l'identité est grande, plus facile est l'appropriation. » (Moles, 1995 : 173). L'identité du lieu est ici passablement marquée, vu que deux habitants en tous cas ont relevé cette facilité à indiquer leur lieu de résidence auprès d'individus extérieurs à l'ensemble. La dénomination claire du lieu, ainsi que son caractère atypique, donc facilement reconnaissable (2^e loi de Moles) faciliterait son appropriation par l'habitant. Von Meiss va dans le même sens en considérant que « l'usager doit pouvoir développer des liens affectifs à son égard [l'espace] et se l'approprier. (...). Il est alors fondamental que, en plus de sa commodité, ce logement ait une " personnalité " , voire du caractère. » (Von Meiss, 1986 : 176). Cependant, cette idée d'appropriation est difficile à vérifier empiriquement. Il s'agit en effet plus d'un phénomène psychologique, qui n'est pas même forcément observable ou conscient chez l'habitant lui-même.

Le fait d'habiter aux *Schtroumpfs* serait alors permissif, de par sa manifeste différence en regard de la norme dominante, d'un renforcement de l'identité individuelle. Chadoin nous dit bien que « l'habitant est [alors à la fois] défini par

un processus de distinction vis-à-vis des individus ancrés au territoire et attachés à l'identité du clocher » (Chadoin, 2004 : 102) comme tendance actuelle de comportement. L'individu contemporain semble dans le besoin de se différencier de l'autre pour affirmer son soi. Ce processus est évidemment plus aisé si la singularité du lieu est prononcée. On peut estimer que le fait de s'identifier fortement à un lieu, qui plus est le lieu de vie, en fait un repère dans le tissu urbain. A l'heure de l'*hypermobilité*, il paraît important que les individus puissent trouver des points d'ancrage dans la ville.

Profitant d'une dénomination claire, le lieu permettrait également le développement d'une identité collective. Tous les habitants peuvent en effet se reconnaître par ce nom qui leur est commun. C'est d'ailleurs ce que propose Moles dans sa sixième loi d'identité du lieu : « *le point " Ici " a d'autant plus d'identité qu'il possède une dénomination plus claire et que celle-ci est plus utilisée dans le flux de discours de Moi et des Autres.* » (Moles, 1995 : 172). L'identité collective se crée finalement par le fait d'appartenir à un groupe. On se sent plus intégré en disant « j'habite aux *Schtroumpfs* » que « j'habite au 35 rue Louis-Favre ». Le groupe constitué par l'ensemble locatif lui-même serait plus apte à développer des relations sociales ou un certain partage de valeurs. Le voisinage existe effectivement d'emblée, sans avoir à être créé. De ce fait, la vie sociale y est certainement encouragée, permise par le vaste espace communautaire entre les immeubles qui favorise la rencontre, obligeant quasiment les gens à se croiser.

Deuxièmement, la recherche d'une certaine qualité esthétique a été longuement menée pendant la conception du projet. En effet, « *on pouvait admettre que des formes arrondies ou des courbes agréables étaient susceptibles de renforcer la qualité de l'habitat.* » (Hunziker, Schneider, 1986 : 28). Le courant de l'architecture naturaliste ou organique tente de considérer le bâti comme devant s'adapter au corps humain. Les *Schtroumpfs* s'en inspirent largement. L'aspect chaleureux de l'ensemble, relevé par la plupart des interrogés, serait constitutif d'un certain sentiment de bien-être : « *ça fait sourire les gens* », pensent les habitants. « *Le soir, je me réjouis de rentrer chez moi* », ajoutent certains. Le caractère « farfelu » de l'ensemble locatif n'était pas juste une fantaisie spontanée de l'artiste-architecte, mais bien issu d'une réflexion sur des formes suscitant le plaisir, le bonheur, le bien-être. La volonté était bien là au départ : le projet des *Schtroumpfs* était pour ses concepteurs « *une expérience de thérapie sociale par l'intermédiaire de moyens artistiques.* » Avec la démarche empruntée, on souhaite montrer que « *l'on se défait, de manière démonstrative, de toute entrave rationaliste* » et qu' « *une plénitude spontanée de sensations doit être vécue et communiquée aux habitants et aux passants* » par l'entremise de la construction. (Hunziker, Schneider, 1986 : 52). « *Avec ses courbes légères* », l'ensemble se veut susciter des réactions « *qui supposent une certaine affinité spirituelle.* » (ibid.)

Troisièmement, il est vrai que de par la disposition de ses quatre immeubles, le complexe présente un ensemble passablement clos. Cette fermeture permet une certaine garantie de protection et de sécurité, accentué par le caractère piétonnier de la cour. Cet aspect des choses a souvent été avancé par des habitants avec enfants, qui le trouvaient très appréciable. Une longue réflexion a effectivement été menée lors de la conception du projet quant à la minimisation du contact avec les voies de circulation, notamment pour des raisons de nuisances sonores. Le « centre artisanal » que constitue le quatrième immeuble a véritablement été conçu à cette fin : celle de « *muraille antibruit* »

(Syfuss, 1991 : 92). Donnant sur le principal axe routier qu'est la rue du Grand-Pré, il sert à la fois à isoler du bruit et à garantir la sécurité des habitants face au trafic. De plus, la morphologie close de l'ensemble crée un vaste espace commun, propice à la rencontre entre voisins. La présence de cette cour intérieure est certainement un élément explicatif de la facilité prétendue à aller vers l'autre. De plus, des « conditions de rencontre » telle que bancs, mobilier urbain, espaces de jeux pour les enfants sont en place et semblent favoriser encore l'utilisation de cet espace communautaire par les habitants.

Cette morphologie close ne semble pourtant pas engendrer de volontés de fermeture des habitants vis-à-vis de l'extérieur. La cour intérieure profite d'ailleurs d'un caractère totalement public, lieu de passage pour les usagers des quartiers voisins. Le complexe locatif aurait même été conçu à cette fin : être l'élément de liaison entre le quartier des Grottes et les quartiers de la Servette et du Grand-Pré, plus modernes et plus densément peuplés. L'îlot devait, selon ses concepteurs, « assurer une transition au promeneur qui passe d'un quartier à l'autre. » (Syfuss, 1991 : 92).

Si le complexe peut donner en apparence l'impression d'un lieu regroupant des individus vivant en vase clos, la réalité en est toute autre. Les habitants des Schtroumpfs ne prétendent pas à un mode de vie particulier ni à un repli sur eux-mêmes et ne paraissent aucunement présenter des signes de méfiance vis-à-vis de l'Autre. Leur territorialité dans la ville semble d'ailleurs tout aussi développée que celle d'un habitant d'un ensemble locatif standard. Si ses habitants se croient parfois « dans un petit monde » quand ils sont chez eux, ils n'en dénigrent pas pour autant d'autres espaces de vie dans le reste de l'agglomération. On pourrait en déduire que si les habitants sont particulièrement satisfaits dans leur espace du quotidien, cela n'interfère pas avec leurs autres activités, dans le sens qu'ils ne passeraient pas plus de temps

dans l'ensemble locatif parce qu'ils s'y sentent bien. Néanmoins aucun n'a fait allusion à la volonté de véritablement se distinguer du reste de la population. Avec le temps se crée par contre pour certains le sentiment d'habiter un lieu particulier, mais encore, ce fait n'est pas relevé par tous. Les habitants ne manifestent en tous cas pas de volonté de mise à distance, ni de création ou renforcement de l'entre-soi, et se sont d'ailleurs montrés passablement étonnés qu'on puisse leur poser une telle question. L'entre-soi ne semble pas non plus subi par la marginalisation ou le mépris de l'opinion publique, qui semble être soit indifférente, soit admirative de ce lieu singulier.

Outre les qualités morphologiques de l'ensemble locatif, nous avons vu que d'autres variables, en l'occurrence de l'ordre du social, étaient également explicatives de la satisfaction du lieu par ses occupants.

Premièrement, la présence d'une certaine mixité sociale dans l'îlot. Proposant à la fois logements subventionnés et loyers libres, on peut imaginer que l'ensemble abrite ainsi un mélange de différentes classes sociales. Selon une habitante, cette diversité d'individus y est pour quelque chose dans l'ambiance appréciable qui se dégage de l'ensemble. L'hétérogénéité de population serait effectivement source d'échanges intéressants : elle « *exprime une diversité des modes et des niveaux de vie, des opportunités et des aspirations qui peuvent se rencontrer, s'affronter et parfois élargir les cheminements possibles des uns et des autres, produire des expériences sociales originales.* » (Oberti, 2001 : 212). La diversité permettrait alors la rencontre, mais également l'échange, le développement de solidarités et d'entraides qui n'auraient peut-être pas lieu d'être dans un espace plus homogène socialement. D'ailleurs Amphoux ne définit pas la mixité sociale uniquement comme le mélange de différentes populations sur un même espace, mais plutôt comme l'« *aptitude d'une*

collectivité vivant dans un lieu particulier à générer des liens sociaux et conviviaux »
(Amphoux, 2001 : 6).

Le caractère socialement mixte de l'îlot serait également bénéfique dans le sens qu'il empêcherait sa stigmatisation par l'opinion publique. Car un quartier clos en apparence peut facilement avoir mauvaise réputation. Selon Chauviré, la ségrégation socio-spatiale que l'on peut observer dans de nombreuses villes est principalement héritée du « "déjà là" des formes urbaines et architecturales ». En d'autres termes, les mécanismes spatiaux de différenciation sociale s'expliquent par l'inertie du bâti, rendant « des lieux chargés de signification symbolique » et qui « pèse de tout son poids dans la perpétuation des inégalités ». Les « beaux quartiers », les « grands ensembles » ou la « zone » attireraient de par leur configuration ou leur réputation propre une certaine classe sociale. (Chauviré, 1990). Les lieux seraient facilement victimes de leur image, étiquetés, objets de préjugés dont il serait parfois difficile de se défaire. (Madoré, 2004 : 62). Pourrait-on alors avancer l'idée qu'une réalisation à caractère atypique, donc non classifiable et ainsi peu porteuse d'idées reçues, puisse accueillir un mélange plus diversifié de population et surtout ne pas être connotée – sinon d'originale – par l'opinion publique ?

Quant à la deuxième composante sociale relevée, à savoir l'existence et l'action dynamique d'une association de quartier, on voit que son rôle n'est pas négligeable chez les *Schtroumpfs*. Le caractère observé par les habitants comme « moins chacun-pour-soi » est certainement dû, sans oublier les différents éléments que nous venons d'explicitier, à la présence et à l'activité de l'association *Pré-en-bulle*. Un élan extérieur tel que celui-ci semble être un élément complémentaire à la formation d'une certaine cohésion sociale dans le quartier, au bien-être des habitants, au renforcement de l'identité collective, voire au partage de valeurs entre voisins. Une habitante relève effectivement

que « *les rapports entre voisins sont très bons* » et qu' « *il y a plus d'échanges ici que dans un autre groupe d'immeubles.* » Ce sentiment s'explique selon elle « *à une dynamique qui nous encourage à aller les uns vers les autres.* ». En regard des objectifs de l'association,⁸ les actions et activités qu'elle propose doivent effectivement inculquer à la longue ces valeurs chez les participants et créer entre eux des liens solides. Pour Ascher, « *le dynamisme du phénomène associatif vient en substitution de la perte d'identité du quartier.* » (Ascher, 2005 : 42). Il semblerait que dans notre cas, cet élan joue véritablement un rôle dans la constitution d'une certaine unité du complexe locatif et de la bonne entente du voisinage.

Finalement, nous avons vu que pour une bonne partie des individus interrogés, l'implantation dans l'ensemble des *Schtroumpfs* a fait l'objet d'un choix. Si des critères purement pragmatiques tels que la surface habitable ou la proximité des équipements pour enfants sont les éléments qui reviennent le plus souvent dans leurs arguments, l'attachement au quartier ou l'attrance pour ces logements atypiques représentent des atouts supplémentaires décisifs. On entend dire qu'à l'époque actuelle, en raison de la plus grande mobilité des individus et de leur multiterritorialité, la vie de quartier est en train de disparaître. On peut rétorquer que « *le quartier perd de sa substance sociale mais gagne en identité dans la mesure où il devient l'objet d'un choix.* » (Ascher, 2005 : 42). L'ensemble des *Schtroumpfs* ne semble pas avoir été véritablement idéalisé par ses futurs habitants, mais plusieurs s'attendaient à y trouver un agréable cadre de vie – par connaissance des lieux, ou par réputation.

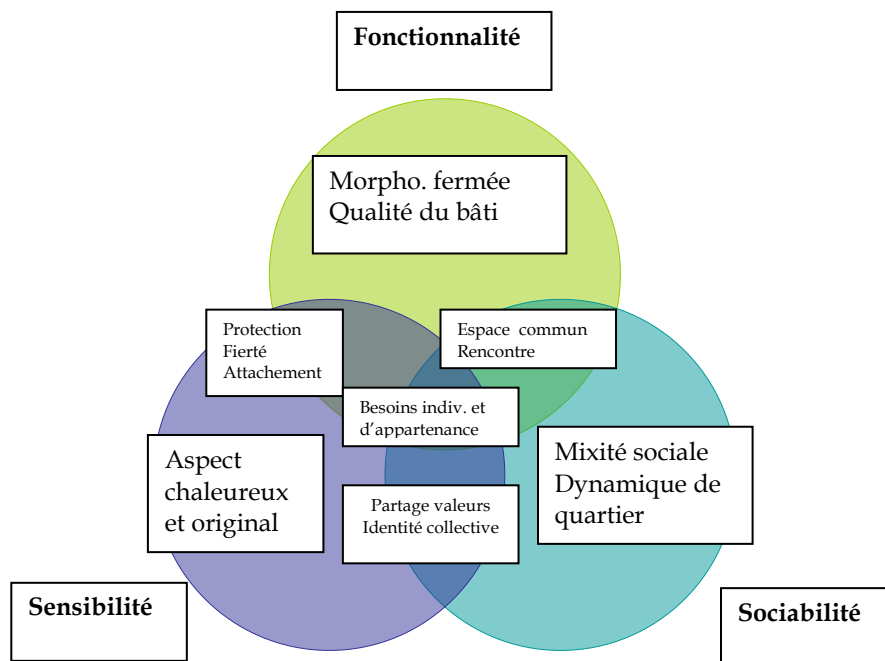
⁸ www.preenbulle.ch, document Word « Objectifs », consulté le 07.11.08

On peut ajouter qu'en comparaison du modernisme, « le néo-urbanisme [en revanche] admet la complexité et doit proposer une variété de formes et d'ambiances architecturales et urbaines à une société de plus en plus différenciée dans sa composition, ses pratiques et ses goûts. » (Ascher, 2001 : 93). Les habitants et usagers de la ville contemporaine sont mobiles, ils ont le libre choix ; le néo-urbanisme doit donc séduire, rendre la ville et ses différentes composantes attractives. Dans ce contexte, le choix des lieux de vie se fait également en fonction de critères esthétiques. On peut également parler de *design urbain* attrayant. Aux dires des habitants des *Schtroumpfs*, ces derniers n'avaient que peu d'attentes concrètes au moment de leur installation, mais la plupart semblait néanmoins attirée par le fait de vivre dans quelque chose de « différent ».

Rappelons maintenant cette idée proposée par Chadoin sur les comportements des individus dans la ville contemporaine : un balancement continu entre le privilège fait à ses aspirations individuelles et le regroupement avec ses semblables. Le cadre bâti devrait alors permettre ce va-et-vient entre le privé et le public, l'intime et l'ouverture à l'autre. Chez les *Schtroumpfs*, il semble que si le bien-être et le confort sont garantis, la possibilité de rencontre et d'échange, d'intégration sociale l'est également.

Voici maintenant un schéma résumant les composantes et phénomènes associés qui font selon nous la spécificité que sont les *Schtroumpfs* et qui participent à la satisfaction de ses habitants :

Fig. 17 Caractéristiques de l'ensemble locatif



Source : S. de Roguin

On voit finalement que ce qui relève de l'émotionnel, du sensible, voire du psychologique, semble y être pour beaucoup dans l'explication de la satisfaction ou du bien-être des habitants à vivre ce lieu atypique.

C'est alors que l'on peut introduire le questionnement « de l'œuf ou de la poule » : un bâti classique, carré, standard, engendrerait conformisme et anonymat, ou serait-ce l'inverse ?! Les recherches menées en psychologie environnementale apporte de telles idées, qui consistent à dire que le cadre

physique influence nos comportements. Des blocs de béton freineraient la créativité, l'ouverture d'esprit de l'individu alors que des formes et matériaux variés contribueraient à leur développement. Mais la façon de concevoir l'habitat à une période et dans un contexte donné vient finalement surtout de la demande de la population elle-même, et donc à une large échelle des caractéristiques de la société contemporaine. C'est ce que prétend Hunziker à la vue d'un bâti homogène et classique qu'il veut à tout prix éviter. « *On peut répondre par une raison devenue cynique, que l'homme serait donc imparfait ou rendu vicieux de façon endémique, rendu étranger à lui-même par l'avarice ou ravagé par l'ambition. Et, qu'il ne serait que justice, que de telles propriétés caractérielles se montrent dans les bâtiments en tant que symptômes.* » (Hunziker, Schneider, 1986 : 9-10). Outre la volonté politique qui peut encourager la mise en place ou le développement de telle ou telle conception du bâti, ce dernier reflète également les modes de vie et mentalités d'une population donnée. Ainsi, l'ensemble des *Schtroumpfs* n'est-il pas porteur d'un certain caractère audacieux, voire provocateur parce que justement issu de longues luttes populaires visant à conserver un certain cachet face à un pouvoir qui souhaitait lui imposer des buildings de verre et d'acier ?

Les Schtroumpfs, un singularisme à l'échelle de la ville

Interrogeons-nous à présent sur l'impact et les perceptions d'un tel singularisme sur le reste de la ville. Bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une étude spécifique, l'acception des *Schtroumpfs* par l'opinion publique ne semble pas rencontrer beaucoup d'obstacles. Les individus étrangers au lieu ne paraissent pas éprouver de sentiment de choc ou d'horreur à la vue de ces bâtiments atypiques, mais bien plutôt de la curiosité, de l'attrait, voire en sont impressionnés.

Cela peut s'expliquer par quelques éléments. Premièrement, la question de l'intégration de l'ensemble au bâti environnant a été pensée lors de la conception du projet, en cherchant à produire « *un nombre suffisant de résonances* » (Hunziker, Schneider, 1986 : 13) entre la construction neuve et celle déjà existante. M. Vincent considère d'ailleurs que le bâti environnant est de toute façon « *plutôt décousu* », formant un « *clash* » entre des immeubles du début de siècle et des années 50. Pour lui, l'ensemble des *Schtroumpfs* « *redéfinit lui-même une partie de ce secteur et devient une référence.* ». Il faut dire que les façades donnant sur la rue, et donc visibles de l'extérieur, sont relativement neutres en regard du complexe dans son ensemble. Il faut véritablement entrer dans l'enceinte des *Schtroumpfs* pour se rendre compte de son caractère atypique. Il s'agit peut-être en quelque sorte d'un « compromis » visant à ne pas créer de trop fort contraste entre les parties anciennes existantes et cette réalisation. Mais M. Vincent continue : « *Une autre intégration est celle de l'image qu'en ont les habitants: l'ensemble est familier et accepté, et indissociable du quartier* ». Rien à voir selon lui avec par exemple le front de rue du bas de la Servette – entre la Pépinière et Louis-Favre, qu'il juge « *massif, grandiloquent et brutal.* »

On peut deuxièmement supposer que l'ensemble profite d'une passablement bonne image auprès de l'opinion publique de par la qualité de son bâti. L'aspect atypique étonne, surprend, attise la curiosité. « *Ils ont envie de tout voir, de tout toucher, dans les moindres détails* », nous dit un habitant en parlant des réactions de son entourage quand il vient en visite. A l'échelle de la ville, une telle réalisation est forcément génératrice de surprise. Elle permet alors au passant un changement d'atmosphères, opposé à la monotonie d'un milieu plus homogène. L'urbanisme actuel doit en effet s'efforcer de proposer une sorte de ville à la carte, qui « *offre des combinaisons variées de qualités urbaines.* » (Ascher, 2001 : 92). On peut en déduire que l'ensemble conserve également une passablement bonne image auprès de l'opinion publique de par la qualité de son bâti, c'est-à-dire non seulement la recherche sur les formes, les couleurs, l'imbrication des éléments entre eux, mais aussi le relativement bon entretien et la vue d'ensemble de l'îlot. Il faut admettre que le critère vétusté/ rénovations n'a pourtant pas un très bon statut dans grille de satisfaction résidentielle. Mais par entretien, nous entendons plutôt ici l'aspect général de l'ensemble, voire son harmonie visuelle. M. Vincent estime que l'ensemble est plutôt bien conservé par rapport à d'autres réalisations datant de la même époque, à part peut-être le premier immeuble, dont le crépi est plus fragile (la façade est actuellement en rénovation). Cet élément est également une garantie de qualité du lieu et pourrait contribuer à son acceptation par l'extérieur. « Des erreurs d'urbanisme se paient par la dégradation ultrarapide de certains logements sociaux, qui peut entraîner parfois la marginalisation de leurs occupants. » (Chauviré, 1990).

Troisième élément d'explication, d'après Mangin, « *certaines formes de cours, de clos, d'enclos peuvent, de manière positive, concilier bon voisinage, tranquillité et contrôle social.* » (Mangin, 2004 : 335). Cela semble être le cas chez les *Schtroumpfs*, puisque plusieurs habitants trouvent appréciable de pouvoir

profiter de ce vaste espace entre les immeubles. « *Mais lorsqu'ils concernent de vastes emprises, (...), ces enclos deviennent des enclaves.* » (ibid.). Ces espaces privés en « bloc » constituent selon lui des obstacles pour la circulation, et un empiètement sur l'espace public (idem : 336). L'ensemble des *Schtroumpfs* présenterait alors une taille d'îlot convenable pour ne pas être marginalisé, sa cour intérieure profitant d'ailleurs d'un caractère totalement ouvert aux gens extérieurs à l'ensemble résidentiel.

Leçons de l'étude de cas pour une réflexion globale

Pour reprendre les deux échelles spatiales et les trois niveaux de réflexion énoncés au début de cette recherche, voici un tableau récapitulatif des différents éléments que nous venons d'explicitier :

Fig. 18 Perception des caractéristiques à l'interne et à l'externe

	Local (îlot)	Global (agglomération)
Fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Protection, sécurité - Espace communautaire - Recherche esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Taille raisonnable - Réflexion sur l'intégration du bâti; façades extérieures "discrètes"
Social	<ul style="list-style-type: none"> - Mixité sociale - Lieux de rencontre - Action assoc' de quartier - Identité collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Population diversifiée - Lieu porteur de peu de préjugés
Sensible	<ul style="list-style-type: none"> - Unicité de chaque logement - Attachement, fierté - Renforcement identitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du bâti - Surprise, étonnement - Identification au lieu

Cependant, les conclusions que nous tirons de cette étude de cas en particulier ne peuvent être généralisées à n'importe quelle réalisation jugée non conventionnelle ; certaines caractéristiques ne sont d'ailleurs pas du tout spécifiques aux *Schtroumpfs*. L'action d'une association de quartier ou la morphologie fermée peut tout aussi bien se retrouver dans un ensemble locatif des plus standards.

En ne gardant que l'aspect « sensible », puisque les caractéristiques morphologiques et sociales sont soit propres aux *Schtroumpfs* soit au contraire présentes dans bien d'autres endroits, nous pouvons conclure qu'une réalisation non-conforme à la norme dominante permet, à l'interne, des sentiments de privilège, de fierté, d'attachement, un renforcement identitaire individuel et collectif. A l'échelle de la ville, elle permet de créer des ambiances diversifiées, génère chez le passant de l'étonnement ou de la surprise. En tenant compte de la population urbaine dans son ensemble, avec ses différences de parcours de vie, de réalités socio-économiques, de sensibilités, on constate que finalement, si le paysage urbain offre de la différence, chacun peut « se reconnaître » - on en revient indirectement à l'idée d'appropriation - dans une ou plusieurs de ses composantes. Nous en revenons au postulat de départ, qui disait que la diversité des formes urbaines répondait à la diversité de la population même, offrant une réponse aux besoins et désirs de chacun.

Cependant, l'hétérogénéité urbaine et ses formes non conventionnelles ont aussi leurs limites.

Limites de la diversité

Nous postulons que ce qui fait la force des *Schtroumpfs* est la singularité de chaque logement reflétant l'unicité de son occupant. Nous pourrions supposer en regard de l'époque actuelle que l'importante prise en compte et le respect de chacun comblerait le besoin de l'individu d'être reconnu en tant que tel. Cependant, on pourrait considérer que le fait de créer des « logements sur mesure », malgré l'intention louable de valoriser l'individu, renforce ce besoin du « toujours plus », voire du « chacun pour soi ». En effet, privilégier l'unicité de chaque être c'est aussi en quelque sorte accentuer sa différence. Cette idée à l'origine généreuse ne favoriserait-elle finalement pas la persistance de préférences individualistes, de satisfaction personnelle, la recherche d'un idéal toujours plus lointain ?

Deuxièmement, nous avons vu qu'à l'échelle de la ville, la diversité était positive parce qu'elle permettait à chacun de se reconnaître dans des éléments du tissu urbain. En considérant les mécanismes de ségrégation – volontaires et subis – observables dans la ville contemporaine, nous observons que ce qui sort de l'ordinaire a plus de risques de beaucoup plaire à quelques-uns et d'être mal acceptés par les autres, voire relégué au rang de marginalisé.

Malgré son caractère novateur et attrayant, l'ensemble des *Schtroumpfs* date quand même d'il y a vingt ans. Afin de faire le lien avec l'époque actuelle, nous pourrions tenter de dresser un parallèle avec les quartiers durables. Ensembles pensés pour être particulièrement viables écologiquement, ils rassemblent généralement des individus partageant les mêmes valeurs. Souvent organisés sur le principe de la participation de tous, de la convivialité et de l'échange, ces quartiers nouveaux se veulent porteurs d'une qualité de vie exemplaire. Malgré ces bonnes intentions et les résultats prometteurs que l'on peut y observer après

un certain temps de fonctionnement, ces quartiers donnent – pour certains en tous cas –, la claire impression de se couper de leur environnement proche. C'est parfois également physiquement observable ; le bâti s'y veut singulier et détonne alors avec ce qui l'entoure, ou contraste du moins fortement. Le quartier, de par sa différence voulue – tant physiquement que de par les convictions de ses habitants –, finit en quelque sorte par s'isoler et ainsi ne se faire qu'à demi tolérant de celui qui porterait des idées autres. Si le quartier est – en apparence du moins – soudé à l'interne, il serait relativement peu intégré à l'extérieur.

Enfin, l'urbanisme actuel est pris dans un immense dilemme. Car la société, « faite de multi-appartenance, de mobilités et de territoires sociaux et individuels à géométrie variable », le confronte « à une diversité mouvante d'intérêts et à une complexité d'enjeux qui se concrétisent de plus en plus difficilement dans des intérêts collectifs stables. » (Ascher, 2001 : 88).

Alors que les individus ont tendance à favoriser leurs intérêts personnels, les pouvoirs publics cherchent à instaurer une société la plus démocratique possible. En effet, qui ne peut observer les autorités tenter – au niveau des intentions en tout cas – de donner la parole à chacun, de mettre en place des processus participatifs dans le cadre de processus d'aménagement ? L'habitant-usager, autrefois passif devant les décisions des autorités et de l'action des professionnels de l'espace, se voit maintenant tenir une place presque équivalente à la leur.

Dans ce contexte d'une société tiraillée entre préférences individuelles et intérêt général, jusqu'où peut aller la liberté créatrice de l'architecte, de l'urbaniste, pour que son œuvre ne risque pas d'être marginalisée ? Pour qu'elle réponde à l'unicité de chacun tout en pouvant attirer la sympathie de tous ? Ascher

considère qu'il faut finalement s'interroger sur l'éthique et la déontologie du champ professionnel de l'urbanisme. Comme il semble difficile d'œuvrer pour la satisfaction de l'intérêt général – puisque selon lui la satisfaction des intérêts particuliers a plus de poids – comment ne pas privilégier les uns ou les autres ? (Ascher, 2001 : 90). La négociation, le compromis, « *le contrat par rapport à la loi* », la recherche de « *la solution ad hoc par rapport à la norme* » seraient alors les mots d'ordre d'une gestion éthique et équitable de la ville. Mais est-ce que le compromis qui vise à satisfaire le plus grand nombre n'aboutit pas, physiquement, à une réalisation neutre, classique?

Finalement, il semble que si le citoyen contemporain, est comme on l'a vu partagé entre individualisme et besoin d'appartenance, finalement entre ouverture et fermeture, la ville l'est aussi. On observe effectivement une opposition entre d'une part, la vision d'une ville durable, ouverte, conviviale, riche de sa diversité et de l'autre, la persistance de tendances individualistes, qui se matérialisent par divers mécanismes de ségrégation, le rejet de l'Autre – qu'il soit humain ou matériel –, un alignement d' « entre-soi » voulus ou subis.

4.3. Synthèse des résultats

Forts de ces constats, nous allons maintenant pouvoir répondre aux hypothèses formulées au début du travail.

La première hypothèse est plutôt à infirmer. Les habitants des *Schtroumpfs* ne répondent pas particulièrement au besoin de se démarquer du reste de la population en choisissant de s'installer dans un logement à caractère atypique, pas plus que de se regrouper avec d'autres individus partageant des valeurs similaires ou qui seraient également à la recherche d'un mode de vie alternatif à la norme dominante. Le « petit monde » considéré par certains n'est dans tous les cas pas exclusif. Si cette identité collective n'est pas recherchée par l'individu lors de son installation, elle semble pourtant manifeste. Elle se développerait plutôt d'elle-même, facilitée et par la présence d'un vaste espace commun entre les immeubles, et par une dénomination du lieu sans équivoque, clairement identifiable de l'extérieur. Enfin, l'action dynamique d'une association de quartier visant à créer du lien social y contribuerait également.

La deuxième hypothèse, quant à elle, est passablement vérifiable. La satisfaction des besoins et le sentiment de bien-être semblent en effet relativement manifestes chez les habitants des *Schtroumpfs*, mais pas uniquement pour les raisons que nous avançons. La satisfaction et le bien-être s'expriment effectivement par le privilège ressenti d'habiter quelque chose d'unique en son genre ; mais ils sont aussi dus au caractère chaleureux du lieu et au sentiment d'appartenir à un groupe clairement défini. Cependant, la satisfaction ne semble pas expliquée par des attentes particulières des habitants d'un lieu qui leur corresponde spécifiquement.

IV. CONCLUSIONS

1. Synthèse générale

Finalement, nous voyons à travers l'exemple des *Schtroumpfs*, singularité architecturale qui participe à l'hétérogénéité de la ville, qu'une proposition d'alternative aux voies conventionnelles présente plusieurs atouts. Pour ses propres usagers, elle permet la satisfaction d'être privilégié, le renforcement identitaire et le développement d'une identité collective. Pour l'extérieur, elle surprend, étonne, permet un changement d'atmosphère dans la ville, permet à chacun de reconnaître son unicité dans la singularité des composantes urbaines.

Nous avons observé ce difficile équilibre à trouver entre satisfaction des intérêts individuels et acception du plus grand nombre. Les limites de la diversité se posent peut-être en ces termes : conserver un minimum d'harmonie et de cohésion pour que le citoyen puisse se sentir à l'aise partout et que la ville dans son ensemble garde un certain caractère d'ouverture. Sinon, on risque d'assister progressivement à l'émergence d'entités cloisonnées répondant chacune aux besoins spécifiques de groupes sociaux différenciés. Ce serait là le véritable défi de l'urbaniste pour les années à venir : concilier préférences individuelles et vision d'ensemble – en tant finalement qu'*intérêt général* – sans que le territoire ne se fasse disparate, hétéroclite, source de potentiels conflits ou de marginalisations.

2. Perspectives

Si nous avons observé les nombreux atouts des formes non conventionnelles des *Schtroumpfs*, pourquoi ne pas s'interroger sur le bien-fondé de réalisations similaires ? Pour M. Vincent, « *la variété et les contrastes de styles sont indispensables à un paysage urbain vivant et multiforme. D'autres réalisations similaires, dans l'esprit seraient en effet tout à fait bienvenues.* » Mais quelle en serait la faisabilité, la volonté politique ?

L'ASLOCA rappelle que la réalisation des *Schtroumpfs* est la dernière en date prise en charge par la municipalité. Passablement critiquée « *non seulement pour son architecture audacieuse, mais surtout pour son coût* » (Duvanel, 2008 : 6), elle ne semble pas avoir donné l'idée aux autorités de reconduire l'expérience. Une construction *extraordinaire* a forcément un coût plus élevé qu'une réalisation classique. La durée du chantier s'en ressent également ; nous savons que dans une ville comme Genève, qui connaît une importante crise du logement et dont le canton ne dispose que de rares terrains constructibles encore libres, il semble qu'on ne pourrait se permettre de reproduire de telles fantaisies.

Autre réflexion que nous pourrions mener, si la Ville ne veut et ne peut plus supporter de se lancer dans pareille entreprise, qu'en est-il chez les privés ? Existe-t-il des normes régissant du caractère trop fantaisiste d'une villa individuelle ? Peut-on interdire la construction d'un bâtiment considéré comme un intrus dans le paysage ? Est-ce qu'une réalisation atypique appartenant à un privé pourrait également avoir un quelconque impact sur l'image ou la dynamique de la ville ? La villa *A Rajada* à Gland, également conçue par Hunziker et Lusoni, pourrait en être un exemple.

Pour Mangin, « dans la ville individuée, l'autorité publique, largement démissionnaire face à sa responsabilité au regard de la continuité de l'espace public, compense en revanche avec l'architecture des maisons, là justement où elle devrait accorder davantage de libertés. » (Mangin, 2004 : 187). Le locatif est donc soumis à toute une série de règles et de procédures encore difficiles à assouplir. « Projets d'avant-garde, bricolages artistiques ou technologiques sont souvent découragés, car les complications dans l'obtention du permis risquent de remettre en cause les budgets des maîtres d'ouvrage candidats à l'innovation ou à la personnalisation. » (ibid.).

Il pourrait également être intéressant d'étudier l'impact d'une telle réalisation sur l'image de la ville à l'extérieur de celle-ci. Les *Schtroumpfs* ont leur place dans les curiosités de la ville proposées par *Genève Tourisme*. Quelle en est l'influence ? Participent-ils à la richesse de son patrimoine ? Sont-ils la preuve de l'audace et de l'esprit d'ouverture de la ville du bout du lac ? Ou au contraire de son chaos et de son incapacité à maîtriser un semblant de cohérence ? Les perceptions de cette réalisation divergent certainement beaucoup selon les acteurs, leurs contextes, leur connaissance de l'agglomération genevoise, mais il serait intéressant, s'il fallait poursuivre la réflexion dans une direction ou dans l'autre, de se pencher sur cet aspect de la question.

Finalement, ce raisonnement mené jusqu'ici pourrait ouvrir la porte à bien d'autres questionnements et problématiques pertinents à l'heure d'aujourd'hui : questions de marketing urbain, stratégies de localisation résidentielle selon différents paramètres, ségrégation spatiale et rapports de force sur des critères autres qu'économiques, design urbain, etc.

3. Conclusion finale

La diversité des formes urbaines et des atmosphères qui en découlent pousserait à la découverte, à la curiosité, à l'envie d'aller vers l'Autre. Favoriserait-elle ainsi la naissance de cette société ouverte et conviviale que les partisans d'un monde durable souhaitent voir apparaître dans nos villes ?

Aujourd'hui, des quartiers durables sortent de terre peu à peu, la constitution de coopératives immobilières semble être une alternative au pouvoir absolu des propriétaires immobiliers – et des dérives que l'on connaît au système. L'œuvre d'Hunziker est finalement une totale remise en question des modes d'habiter. Aurait-il été l'auteur d'une pensée visionnaire ? Quoi qu'il en soit, miser sur des valeurs de respect de l'être, de rencontre et d'échange paraît en tous les cas avoir été un bon calcul. Ce pari semble aller dans le sens d'un retour à des valeurs plus saines que celles promulguées par l'efficacité à tout prix.

Il y a vingt ans, Hunziker lançait un pavé dans la mare en dessinant les immeubles des *Schtroumpfs*, bien décidé à réveiller la population genevoise et à lui faire prendre conscience de la morosité de son environnement visuel. Aujourd'hui, ce sont presque deux cent ménages qui profitent d'une alternative à l'immeuble standard. Né directement de la contestation populaire, en réaction au conformisme et à l'Etat tout-puissant, l'ensemble aux locataires maintenant assagis devrait donner l'envie à d'autres de lui emboîter le pas, pour montrer qu'une alternative à la norme dominante est possible. Sans parler de révolution, c'est sans doute par de petites touches, telles l'îlot coloré des *Schtroumpfs* dans la grande agglomération genevoise, que progressivement l'on verra les mentalités changer, qui sait, une certaine réforme de la société se mettre en place.

V. REFERENCES

1. Références bibliographiques

- Allain R. (2004). *Morphologie urbaine*. Paris : A. Colin. 25-68.
- Amphoux P. (2001). *Projet urbain. Approche interdisciplinaire et hybridation des savoirs*. Document de cours. Morges. Université d'été transfrontalière.
- Ascher F. (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube.
- Ascher F. (2005). Formes urbaines. In Collectif Institut des villes. *Villes en évolution*. Paris : La documentation urbaine. 31-57.
- Bailly A. (1981). *La géographie du bien-être*. Paris : PUF.
- Bailly A., Racine J.-B. (1988). Qualité de la vie, bien-être : indicateurs sociaux territoriaux : l'homo oeconomicus entre choix et contraintes. *L'Espace Géographique*. n°3. Paris. 232-240.
- Bassand M. (1992). Acteurs du changement social. In J. Ruegg, N. Mettan, L. Vodoz (Dir.) *La négociation : son rôle, sa place dans l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement*. Lausanne : PPUR. 49-52.
- Bassand M. (1997). *Métropolisation et inégalités sociales*. Lausanne : PPUR.
- Bassand M., Kaufmann V., Joye D. (2001). *Enjeux de la sociologie urbaine*. Lausanne : PPUR.
- Baudin G. (1999). *La mixité sociale, utopie urbaine et urbanistique*. CNRS. Récupéré le 17.12.08 sur <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/10/14/42/PDF/mixite.utopie.pdf>
- Bernard N. (2007). La pauvreté dans son rapport à l'espace : l'introuvable mixité sociale ? In *Pensées plurielles* n°16. 51-58.
- Bochet B. (2005). Morphologie urbaine et développement durable : transformations urbaines et régulation de l'étalement. In A. Da Cunha (et al.)

Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et régulation urbaine. Lausanne : PPUR. 55-77.

Brunet R., Ferras R., Théry H. (2001). *Les mots de la géographie.* Montpellier : Reclus/ Paris : La Documentation française.

Calenge C., Lussault M. et Pagand B. (Dir.) (1997). *Figures de l'urbain : des villes, des banlieues et de leurs représentations.* Tours : Maisons des Sciences de la Ville.

Chadoin O. (2004). *La ville des individus. Sociologie, urbanisme et architecture, propos croisés.* Paris : l'Harmattan.

Chauviré C. et Y. (1990). Des frontières invisibles dans la ville ? *Strates*, n°5. Récupéré le 21.11.08 sur <http://strates.revues.org/document1351.html>.

Choay F. (2006). *Pour une anthropologie de l'espace.* Paris : Ed. du Seuil.

Clavel M. (2002). *Sociologie de l'urbain.* Paris : Anthropos.

Da Cunha A. (2007). *Le développement durable : une éthique du changement, un concept intégrateur, un principe d'action.* Document de cours. Lausanne : IGUL.

Da Cunha A. et al. (2007). *Etalement urbain, mobilité résidentielle et aspirations des ménages,* Lausanne : IGUL.

Da Cunha A., Matthey L. et al. (2007). *La ville et l'urbain: des savoirs émergents.* Lausanne : PPUR.

Duvanel L. (2008/11). Les communes se réveillent gentiment. *Droit au logement. Le journal de l'ASLOCA.* (Genève). 6-7.

Fondation pour l'Aménagement du quartier des Grottes. (1991). *Les Grottes, bilan de la renaissance d'un quartier urbain du 19^{ème} siècle.* Genève : FAG.

Fincher R., Jacobs J.M. (Eds.) (1998). *Cities of Difference.* New York/ London : The Guilford Press.

Genestier P. (2006). L'expression « lien social » : un syntagme omniprésent, révélateur d'une évolution paradigmatique. *Espaces et sociétés* n°126, 19-34.

Hunziker C., Schneider R. (1986). *Christian Hunziker - « Le schtroumpf » in Genf/ à Genève.* Köln : Fricke.

- Le Couédic D., Simon J.-F. (2005). *Construire dans la diversité. Architecture, contextes et identités*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Lévy A. (2005). Formes urbaines et signification : revisiter la morphologie urbaine. *Espaces et sociétés* n°122, 25-48.
- Lévy J., Lussault M. (Dir.) (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.
- Lynch K. (1976). *L'image de la cité*. Paris : Bordas.
- Madoré F. (2004). *Ségrégation sociale et habitat*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Mangin D. (2004). *La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine*. Paris : Ed. de la Villette
- Matthey L. (2008). *Le quotidien des systèmes territoriaux : lecture d'une pratique habitante*. Berne : Peter Lang.
- Michelson W. (1977). *Environmental choice, human behaviour and residential satisfaction*. New York : Oxford Univ. Press.
- Moles A. (1995). Vers une psycho-géographie. In A. Bailly, R. Ferras, D. Pumain (Dir.) *Encyclopédie de géographie. La géographie dans le champ des sciences. Livre I*. Paris : Economica. 159-187.
- Morval J. (2007). *La psychologie environnementale*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- Moser G., Weiss K. (2003). *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*. Paris : Armand Colin.
- Oberti M. (2001). Le « communautarisme de classe », distance spatiale et sociale comme alternative à la mixité sociale. *Répliques* n°15-16, 212-214.
- Office Fédéral de la Statistique (2004). *Logement et conditions d'habitation - évolution de 1990 à 2000*. Neuchâtel : OFS.
- Office Fédéral de la Statistique (2008). *Scénarios des ménages. Evolution des ménages privés entre 2005 et 2030*. Neuchâtel : OFS.
- Pellegrino P. (2000a). *Le sens de l'espace I. L'époque et le lieu*. Paris : Economica.

- Pellegrino P. (2000b). *Le sens de l'espace II. La dynamique urbaine*. Paris : Economica.
- Perritaz P.-A. (1991). *Perception de l'habitat et satisfaction résidentielle à Fribourg : quels liens, dans l'optique d'une géographie du bien-être ?* Mémoire de diplôme. Fribourg : Institut de géographie.
- Rémy J., Voyé L. (1992). *La ville : vers une nouvelle définition ?* Paris : L'Harmattan.
- Ritchot G., Feltz C. (1985). *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/ Montréal : Ciaco/ Le préambule.
- Schuler M., Jaccoud C., Bassand M. (Dirs.) (1996). *Raisons et déraisons de la ville. Approches du champ urbain*. Lausanne : PPUR.
- Serfaty-Garzon P. (2003). *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin.
- Sommer R. (2003). *Milieux et modes de vie*. Gollion : Infolio.
- Sitte C. (1996). *L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses principes artistiques*. Paris : Ed. du Seuil.
- Syfuss S. (1991). Peyo chez Calvin. *Urbanismes et architecture* n°249, 92-95.
- Von Meiss P. (2003). *De la forme au lieu*. Lausanne : PPUR.
- Zevi B. (1991). *Langage moderne de l'architecture*. Paris : Dunod.

2. Références Internet

www.grottesvillage.ch, Association des commerçants et des artisans des Grottes (ACAG), consulté le 07.11.08

<http://w3public.ville-ge.ch/soc/uac.nsf>, site de l'UAC Grottes, sur Service social de la ville de Genève, consulté le 07.11.08

<http://www.preenbulle.ch/>, site de l'association de quartier *Pré-en-bulle*, consulté le 07.11.08

<http://www.ville-ge.ch/fr/quartiers/grottes.pdf>, tout-ménage *Pour la qualité de vie dans le quartier des Grottes*, édition 2006-2007, récupéré le 02.12.08

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Cocooning>, page Wikipédia du terme *Cocooning*, consultée le 27.11.08

<http://www.swissgeo.ch>, consulté le 11.11.08

VI. ANNEXES

1. Table des figures

1. Localisation du terrain d'étude	12
2. Détails de l'immeuble A	14
3. Façade de l'immeuble A	14
4. Immeuble B et espace communautaire	14
5. Vue de la cour intérieure	14
6. Satisfaction des besoins fondamentaux	31
7. Ancienneté dans le complexe locatif	51
8. Utilisation des commerces et services	52
9. Relations sociales avec voisinage	52
10. Qualité des infrastructures	53
11. Critères esthétiques	53
12. Accessibilité	53
13. Cadre de vie	54
14. Relations de voisinage	54
15. Equipements de proximité	54
16. Critères de choix résidentiel	56
17. Caractéristiques de l'ensemble locatif	73
18. Perception des caractéristiques à l'interne et à l'externe	77

2. Questionnaire de satisfaction résidentielle

I) Votre usage du quartier

Dans quelle mesure :

- *participez-vous à la vie de quartier (fêtes, manifestations, associations,...) ?*
 très souvent souvent de temps en temps rarement jamais
- *utilisez-vous les commerces et services du quartier ?*
 très souvent souvent de temps en temps rarement jamais
- *avez-vous des relations sociales avec le voisinage ?*
 beaucoup quelques-unes peu aucune
- *vous sentez-vous attaché à votre lieu de vie ?*
 très fortement fortement un peu pas du tout indifférent

II) Votre satisfaction résidentielle

Comment appréciez-vous :

	Très satisfait	Satisfait	Mitigé	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
- la qualité des infrastructures ?					
Propreté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Insonorisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vétusté/ rénovations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Isolation thermique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- l'esthétique ?					
Couleurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Formes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Matériaux utilisés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Caractère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Singularité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- l'accessibilité ?					
En véhicule individuel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En transports publics	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Diversité morphologique
dans la ville contemporaine

Sécurité des piétons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aménagements mobilité douce	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- le cadre de vie ?					
Nuisances sonores	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pollution/ qualité de l'air	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Délinquance/ incivilités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Verdure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- les relations de voisinage ?					
Solidarité/ entraide	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Associations de quartier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fêtes de quartier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relations amicales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- les équipements de proximité ?					
Offre en commerces	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Offre en loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Places de jeux/ zones de rencontre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobilier urbain	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

III) L'image de votre quartier

Quels mots utiliseriez-vous pour décrire l'ambiance du quartier ?

Entraide	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Individualisme
Curiosité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Indifférence
Rencontres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Isolement
Respect	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Intolérance
Partage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Chacun-pour-soi

Comment qualifieriez-vous le quartier ?

Marginal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Neutre
Ouvert	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Fermé
Accueillant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Hostile
Tranquille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Bruyant
Animé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Sans vie
Reclus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Facile d'accès
Chaleureux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Froid

3. Questionnaire pour entretien approfondi

1. Depuis combien de temps habitez-vous là ?
2. Avez-vous choisi d'habiter là ? Si oui, quels étaient vos motifs ?
3. Avez-vous l'intention de déménager prochainement ? Si oui, pourquoi ?
4. Quelles étaient vos attentes lors de votre installation ?
5. Est-ce que le choix de ce lieu de vie correspondait à un besoin de distinction, de différenciation du reste de la population ?
6. Étiez-vous à la recherche de voisins ayant les mêmes valeurs et attentes que vous dans le but de partager une identité collective ?
7. Comment appréciez-vous le lieu aujourd'hui ? La réalité correspond-elle à vos attentes ?
8. Quels sont selon vous les avantages et inconvénients d'habiter un logement peu conventionnel ?
9. Comment appréciez-vous l'esthétique du lieu ?
10. Selon vous, est-ce que l'esthétique pourrait avoir des conséquences sur le bien-être des gens ?
11. Pensez-vous que la création de ces immeubles a eu (à son époque, voire encore aujourd'hui) un effet de dynamique sur le quartier environnant, voire sur la ville ?
12. Avez-vous le sentiment d'habiter quelque chose de « différent » ?
13. Est-ce que le fait d'habiter un logement unique en son genre vous plaît ou vous indiffère ?
14. Éprouvez-vous de la fierté à habiter ce groupe d'immeubles ?
15. Ressentez-vous un attachement fort à votre logement ? Si oui, à quoi est-ce dû selon vous ?
16. Vous sentez-vous intégré au reste de la ville/ quartier ou avez-vous l'impression d'être dans un « petit monde » particulier ?
 - a. si « petit monde », est-il voulu ou subi ?
 - b. si « petit monde », quelle impression ?

17. Selon vous, comment sont perçus ces immeubles par les gens de l'extérieur ?
Quelles sont par exemple les réactions de votre entourage la première fois qu'ils viennent chez vous ?
18. Considérez-vous que ces réalisations détonnent avec le bâti alentour ou trouvez-vous au contraire qu'elles s'y sont intégrées assez naturellement ?
19. Pensez-vous qu'il serait positif pour une ville comme Genève d'avoir d'autres bâtiments (locatifs ou autre) « fantaisistes » ?
Si oui, pourquoi ?